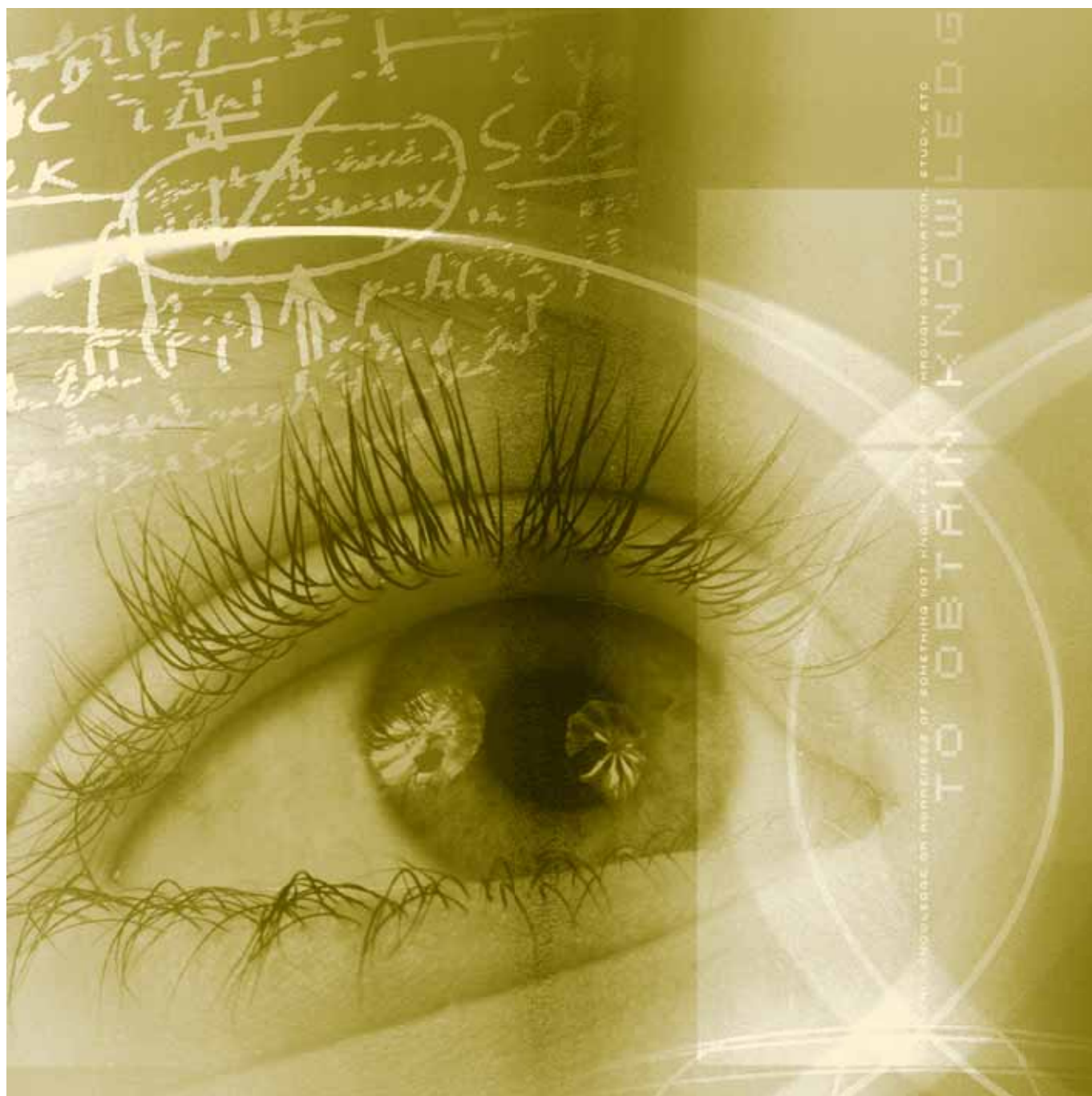


Femmes et hommes dans le système de Bologne

Indicateurs reflétant les différences entre les sexes
dans les hautes écoles universitaires



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS



crus.ch

Rektorenkonferenz der Schweizer Universitäten
Conférence des Recteurs des Universités Suisses
Confederazione dei Rettori delle Università Svizzere
Rectors' Conference of the Swiss Universities

Neuchâtel, 2009

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Femmes et hommes dans le système de Bologne

Indicateurs reflétant les différences entre les sexes
dans les hautes écoles universitaires

Rédaction Laurent Inversin
Martin Teichgräber

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Laurent Inversin, tél. 032 713 66 04, e-mail: laurent.inversin@bfs.admin.ch
Martin Teichgräber, tél. 032 713 62 06, e-mail: martin.teichgraeber@bfs.admin.ch

Auteurs: Laurent Inversin et Martin Teichgräber

Réalisation: Laurent Inversin et Martin Teichgräber

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1032-0800

Prix: 7 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Rouge de Mars, Neuchâtel

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2009
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15471-7

Table des matières

Préface	5	5	Mobilité inter haute école entre deux niveaux d'études	22	
Introduction	6	6	Revenu annuel brut	24	
Essentiel en bref	8	7	Entrée dans le monde du travail	26	
1	Entrée dans les hautes écoles universitaires	10	8	Adéquation des compétences	28
2	Examens finals dans les hautes écoles universitaires	14	9	Etudiants et étudiantes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger	30
3	Taux de passage entre les niveaux d'études licence/diplôme et doctorat	18			
4	Taux de réussite	20	Annexe	35	

Préface

Avec le renouvellement coordonné de l'enseignement dans le cadre de la réforme de Bologne, les universités poursuivent l'objectif de créer un cadre d'études qui doit se répercuter positivement sur la situation et les trajectoires des étudiants et étudiantes.

Des craintes ont toutefois été articulées, d'un point de vue de l'égalité entre femmes et hommes notamment, que l'introduction d'une étape supplémentaire dans le cursus de formation universitaire entre Bachelor et Master pourrait se répercuter négativement sur les trajectoires académiques féminines. Or, le renouvellement qualitatif de l'enseignement dans le cadre de la Réforme de Bologne concerne explicitement aussi l'égalité des chances des femmes et des hommes, comme cela est stipulé dans les directives de la CUS et dans les déclarations de la réunion européenne des ministres à Berlin en 2003.

Dès lors, un groupe de travail «égalité des chances dans la réforme de Bologne», mis en place par la direction de projet de la CRUS, a élaboré des recommandations pour intégrer la thématique de l'égalité des chances dans la mise en œuvre et de l'évaluation de l'impact de la réforme. Et en 2006, la CRUS a décidé d'analyser l'évolution de la situation des hommes et des femmes dans le système d'études échelonné par un monitoring bisannuel.

Par ailleurs, une «check-list» a été transmise comme recommandation de la CRUS aux universités, présentant des mesures pour l'intégration des aspects d'égalité des chances lors de la mise en œuvre de réforme des études. Enfin, la CRUS s'est aussi engagée à poursuivre le thème de l'égalité des chances dans les discussions à un niveau européen.

Dans la présente publication, les indicateurs définis sont évalués et publiés pour la première fois du point de vue de l'égalité des chances. Ils livrent des conclusions importantes sur les conséquences de l'introduction de la

réforme de Bologne sur l'égalité entre femmes et hommes au niveau des études, ainsi que dans l'accès au doctorat et au marché de l'emploi. L'introduction de la réforme n'ayant pas été effectuée dans toutes les universités en même temps, certains indicateurs ne peuvent pas encore être calculés. Ainsi, nous pouvons d'ores et déjà exprimer notre intérêt pour les rapports à venir.

Sur la base des informations dont nous disposons, dans d'autres pays européens, hormis en Allemagne où l'attention est portée davantage sur les contenus pédagogiques, il n'existe actuellement pas des initiatives semblables, visant la prise en considération des aspects de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de Bologne. Avec cette initiative, la Suisse peut ainsi revendiquer un rôle de pionnier en Europe.

La présente publication constitue une contribution précieuse à l'effort des universités de répondre aux intérêts sociaux et aux objectifs de la politique de la formation tertiaire dans la mise en œuvre de la réforme de Bologne dans les universités en Suisse.



Prof. Dr. Guido Vergauwen
Recteur de l'Université de Fribourg
Co-président de la délégation Bologne de la CRUS

Introduction

La réforme de Bologne et l'égalité des chances entre hommes et femmes

La part des femmes recule de manière constante à mesure que l'on s'élève dans les niveaux hiérarchiques des hautes écoles. On appelle ce phénomène «leaky pipeline» (littéralement: tuyauterie qui fuit). En 2007, les femmes représentaient nettement plus de 50% des titulaires d'une maturité gymnasiale et des personnes commençant des études de bachelor ou de diplôme dans une haute école universitaire (HEU). Leur part était nettement plus faible aux niveaux hiérarchiques plus élevés: seulement 40% des titulaires d'un doctorat et 15% du corps professoral étaient des femmes. Même si le pourcentage des femmes a fortement progressé à tous ces niveaux au cours des dix dernières années, leur présence continue de se réduire à mesure que l'on s'élève dans les niveaux hiérarchiques. La réforme de Bologne a introduit un niveau hiérarchique supplémentaire, avec les cursus bachelor et master. Ce changement a-t-il eu des conséquences pour l'égalité entre hommes et femmes dans les hautes écoles? Voilà une question particulièrement intéressante pour la politique des hautes écoles.

La présente publication apporte une contribution quantitative à l'observation des transformations entraînées par la réforme et leur impact sur l'égalité entre hommes et femmes.

Les indicateurs présentés couvrent les aspects suivants du système de Bologne:

- Entrées et passages entre les cursus
- Réussite des études et diplômes délivrés
- Mobilité inter haute école entre deux niveaux d'études
- Passage entre les études et le monde du travail

La période considérée couvre plus particulièrement les degrés bachelor, master et doctorat. La question de la mobilité des étudiants et des étudiantes et de l'internationalité des hautes écoles est également un thème central de la réforme de Bologne. Pour analyser ces éléments sous l'angle de l'égalité des chances, nous considérons séparément, dans la présente publication, les personnes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger.

Note aux lecteurs et aux lectrices

Étant donné que l'introduction des cursus bachelor et master n'est pas achevée partout, les chiffres publiés ne permettent pas encore d'illustrer certains développements et conséquences de la réforme de Bologne. Il manque notamment des données sur le taux de réussite, sur les diplômés et sur l'entrée dans le monde du travail. Les personnes de nationalité étrangère n'ayant pas accompli leur scolarité en Suisse avant le début de leurs études n'ont pas été prises en compte dans le calcul des indicateurs. La répartition, très variable, de cette population non scolarisée en Suisse selon les cursus et les domaines d'études aurait faussé l'interprétation de certaines données, concernant notamment le passage d'une filière à une autre. Par contre, un chapitre spécifique a été consacré aux personnes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger. Les résultats statistiques sont présentés par domaine d'études. Ces domaines regroupent quelque 90 branches entre lesquelles se répartissent les filières d'études proposées par les hautes écoles universitaires. A noter qu'on ne retrouve pas forcément les mêmes filières dans les différents cursus. En d'autres termes, les filières regroupées dans un domaine d'études donné pourront varier en fonction du cursus suivi. Ces variations peuvent également influencer sur le pourcentage de femmes et d'hommes dans les différents domaines d'études.

Les données utilisées pour calculer les indicateurs ont été collectées dans le cadre de différents sondages et enquêtes. Elles proviennent pour la plupart du Système d'information universitaire suisse (SIUS). Le reste est tiré des résultats de l'enquête auprès des nouveaux diplômés des hautes écoles.

Dans les illustrations, les domaines d'études sont généralement classés dans l'ordre décroissant du pourcentage de femmes. Les tableaux et graphiques contiennent également des indications sur le total des entrées et sur les diplômés délivrés pour chaque domaine.

Remerciements

La présente publication a été rédigée par l'Office fédéral de la statistique, sur mandat de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS). L'OFS et la CRUS remercient les autres membres du groupe de travail ayant accompagné sa réalisation, qui représentent la Conférence universitaire suisse (CUS), les hautes écoles, la Conférence des déléguées à l'égalité et aux questions féminines (CODEFUHES), le corps intermédiaire (action Uni), l'Union des étudiants et des étudiantes, et la direction en charge du programme fédéral «Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans les universités suisses», ce dernier ayant également cofinancé ce rapport.

Essentiel en bref

- Hommes et femmes sont proches de la parité lors de l'entrée 2007 dans les HEU au niveau d'études bachelor, master ou doctorat. Au niveau des domaines d'études, une très grande variabilité est cependant observée. A tous les niveaux, les hommes sont largement majoritaires dans les Génies mécanique et électrique ainsi que dans les Sciences exactes.
- 26% des hommes et 22% des femmes de la cohorte diplômée en 2002 (licence/diplôme/master) ont commencé un doctorat dans les 5 ans ayant suivi l'obtention de leur diplôme.
- Le taux de réussite des femmes dans les hautes écoles universitaires a sensiblement augmenté ces 15 dernières années. Pour la cohorte de la population entrante au niveau licence/diplôme en 1997, ce taux est seulement de 2% inférieur à celui des hommes alors que la différence était encore de 12% pour la cohorte de 1983.
- En 2007, la plupart de la population estudiantine ne change pas d'université entre le bachelor et le master (85% des personnes entrant au niveau master ont obtenu un bachelor dans la même HEU). Le comportement des femmes ne diffère pas de celui des hommes sur cette question.
- Les femmes et les hommes s'intègrent dans le monde du travail de manière similaire. La très légère différence montrant une intégration plus rapide des hommes par rapport aux femmes est principalement due à la répartition différente des deux sexes suivant les domaines d'études.

Indicateurs

1 Entrée dans les hautes écoles universitaires

Entre 1980 et le début du nouveau millénaire, la part des femmes dans la population entrante des hautes écoles universitaires au niveau d'études licence/diplôme/bachelor n'a cessé d'augmenter. En effet, durant cette période, la part des femmes a passé de 38% à plus de 50% et depuis l'année 2001, plus de femmes que d'hommes entrent à ce niveau d'études. La hausse importante de la population entrante depuis l'an 2000 suivie d'une baisse également sensible jusqu'en 2004, en particulier pour les hommes, sont la cause des volées de double maturité gymnasiale dans certains cantons (réduction de 4 à 3 ans pour l'obtention de la maturité gymnasiale) ainsi que d'une réforme de l'armée (ne permettant plus de commencer les études directement après l'école de recrue).

Hommes et femmes sont proches de la parité lors de l'entrée 2007 dans les HEU au niveau d'études bachelor, master ou doctorat. En effet, le taux de femmes est de 52% au niveau bachelor, de 46% au niveau master et de 47% au niveau doctorat. La proportion de femmes ayant augmenté ces dernières années (environ 3,2 points de pourcentage depuis 2000 pour la population estudiantine entrant au niveau licence/diplôme/bachelor) et étant actuellement relativement stable, ces différences entre les niveaux d'études devraient probablement se réduire ces prochaines années.

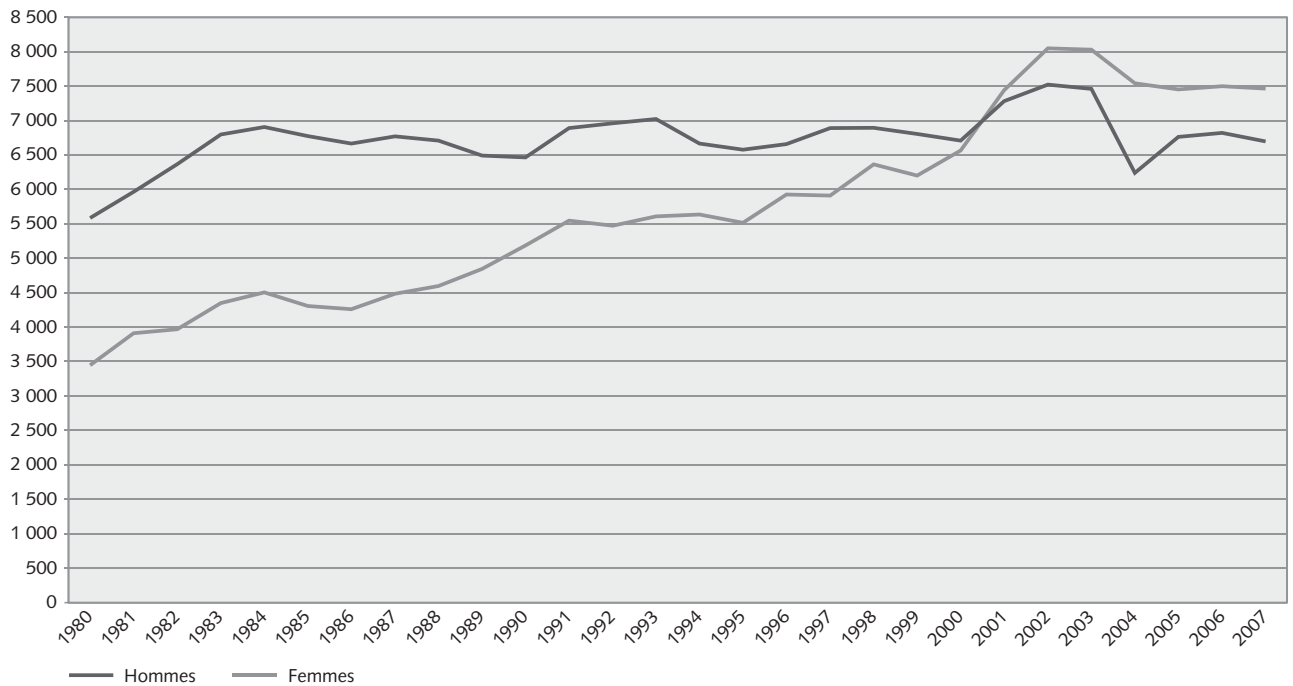
Par contre, la part des femmes entrant aux différents niveaux d'études est très fluctuante d'un domaine d'études à l'autre. Au niveau bachelor, dans plus de deux tiers des domaines d'études, le taux de femmes se situe dans une zone entre 30% et 70%. Dans les autres niveaux d'études, le faible nombre de cas dans certains domaines d'études restreint les possibilités d'analyse. Cependant, à tous les niveaux d'études la même tendance se dessine. En effet, les hommes sont largement majoritaires dans les Génies mécanique et électrique ainsi que dans les Sciences exactes. Ils sont également plus nombreux en Sciences économiques aux niveaux master et doctorat. Par contre, aux niveaux bachelor et master, les hommes sont largement minoritaires en Pharmacie, Langues et littérature et Sciences sociales. Au niveau doctorat, seul le taux de femmes en Médecine vétérinaire dépasse 70%.

L'avancée de la réforme étant très différente en fonction du domaine d'études et de la haute école, il n'est pas toujours possible de comparer dans le détail tous les niveaux d'études dans chacun des domaines d'études. De plus, le domaine d'études Interdisciplinaire et autres est difficilement comparable d'un niveau d'études à l'autre étant donné que certaines branches sont uniquement présentes dans l'un ou l'autre des niveaux d'études (ex. Master en études femmes/genres).

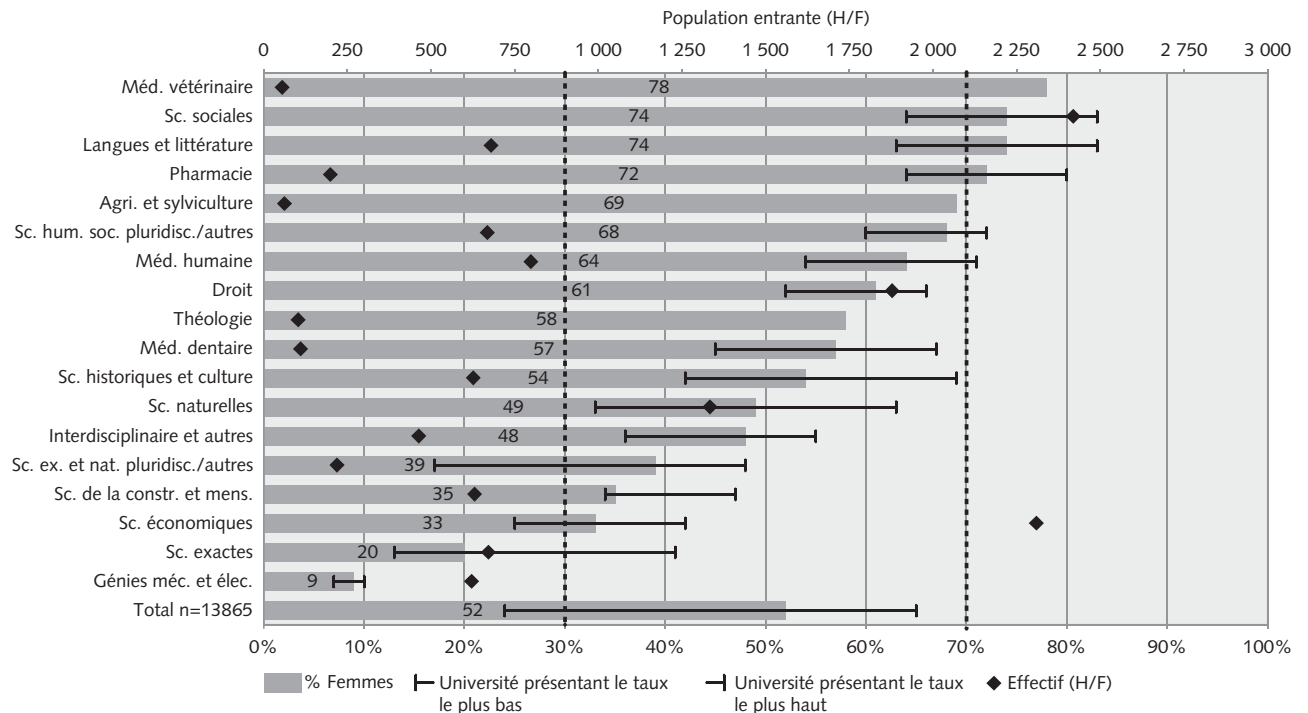
Globalement, l'âge de la population entrant au niveau doctorat est très similaire entre hommes et femmes, à savoir environ 29 ans en 2007. Cependant, cet âge varie énormément selon les domaines d'études (entre 26,7 pour les hommes en Sciences exactes et en Génies mécanique et électrique et 33,7 pour les femmes en Sciences historiques et culture). Dans la plupart des domaines d'études, les femmes commencent leur doctorat avant les hommes.

1 Entrée dans les hautes écoles universitaires

Evolution de la population entrante au niveau licence/diplôme/bachelor selon le sexe, de 1980 à 2007



Bachelor (population entrante): part de femmes selon le domaine d'études, en 2007



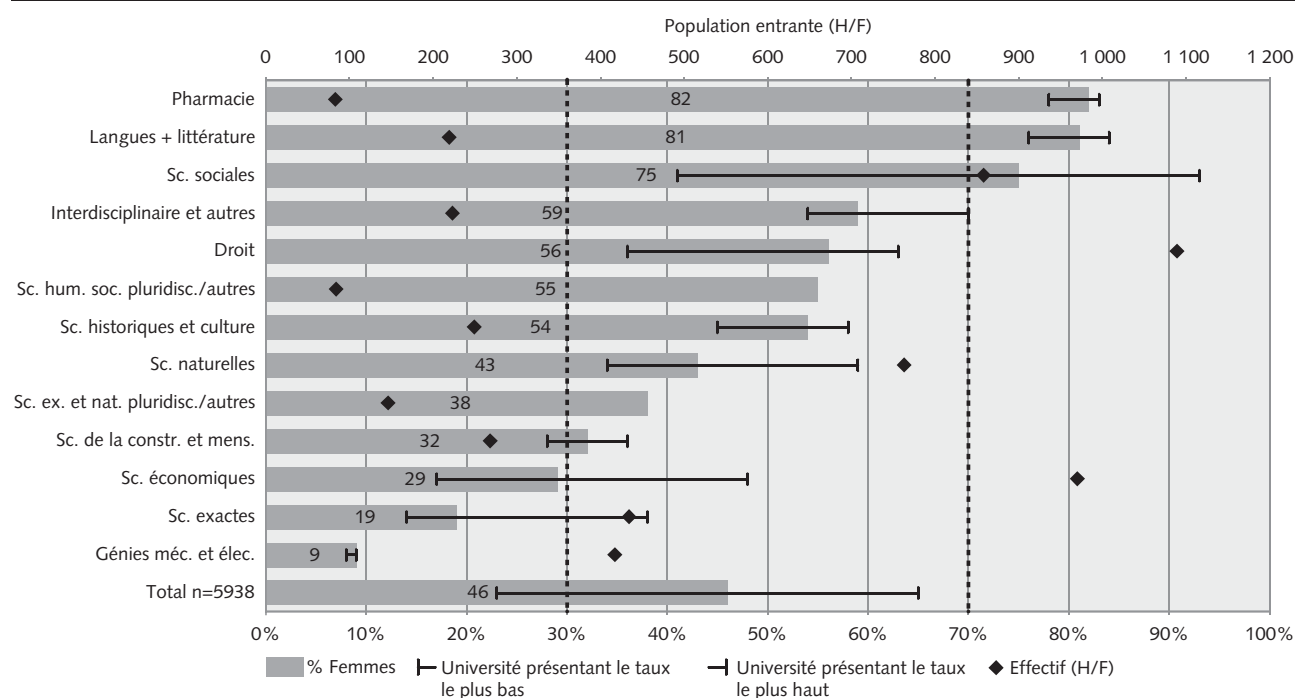
Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés et les hautes écoles ayant moins de 25 cas ne sont pas prises en compte pour les maxima et minima.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

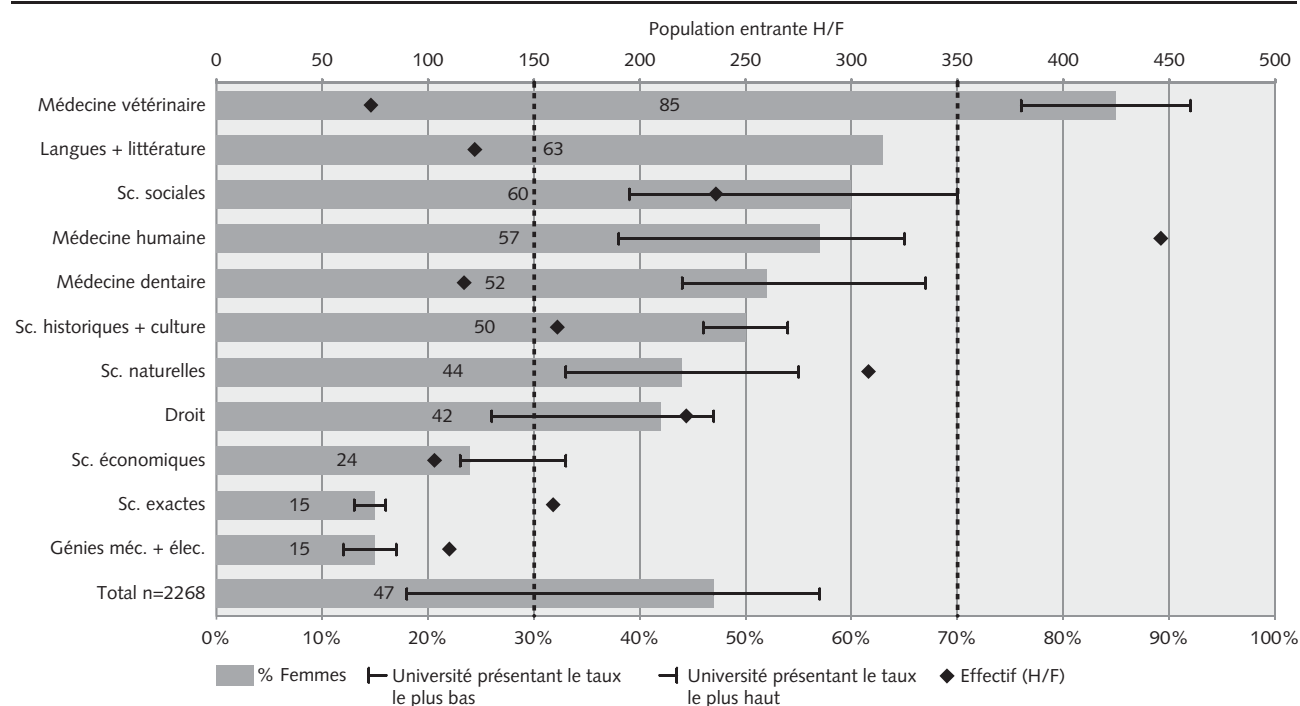
1 Entrée dans les hautes écoles universitaires

Master (population entrante): part de femmes selon le domaine d'études, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés et les hautes écoles ayant moins de 25 cas ne sont pas prises en compte pour les maxima et minima.

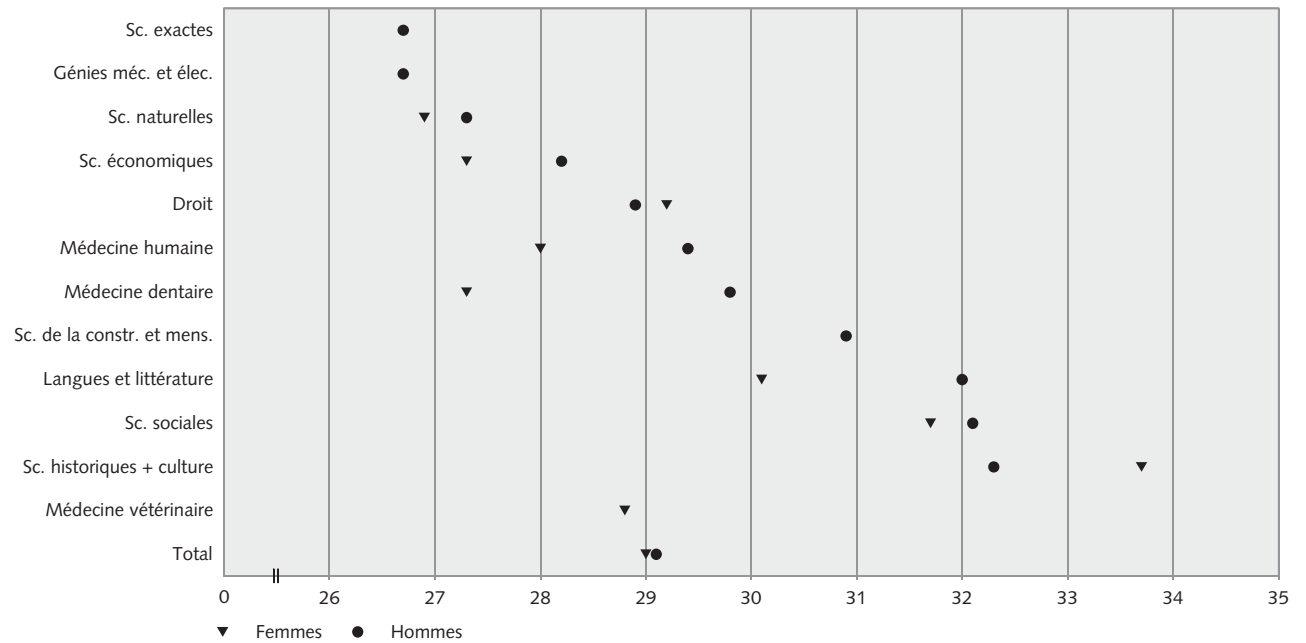
Doctorat (population entrante): part de femmes selon le domaine d'études, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés et les hautes écoles ayant moins de 25 cas ne sont pas prises en compte pour les maxima et minima.

1 Entrée dans les hautes écoles universitaires

Age des entrants au niveau doctorat selon le domaine d'études et le sexe, en 2007



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

En 2007, la part des hommes diplômés au niveau bachelor est de 51%, de 45% au niveau licence/diplôme, de 57% au niveau master et de 60% au niveau doctorat.

Cependant, il faut tenir compte du fait que le nouveau cursus d'études bachelor/master n'est pas encore appliqué dans tous les établissements universitaires et/ou domaines d'études. En effet, l'Université de Saint-Gall et l'EPFL ne délivrent plus aucun ancien titre (licence/diplôme) alors que l'Université de Zurich commence à peine sa transition vers les titres de bachelor et master. De plus, le domaine d'études de la Médecine propose un cursus bachelor seulement depuis 2006, ce qui explique pourquoi personne n'a encore obtenu un diplôme à ce niveau d'études.

La part des hommes particulièrement élevée aux niveaux bachelor et master s'explique par le fait que des domaines d'études très fréquentés par les femmes comme la Médecine humaine ou les Langues et littérature ne délivrent pas encore ou peu de titre de niveaux bachelor et master. Cette tendance s'inversera d'ici l'année de diplôme 2008 ou 2009 pour le niveau bachelor et probablement 2010 ou 2011 pour le niveau master.

Il est important de souligner le fait que la représentation féminine est inférieure de 15 points de pourcentage au niveau doctorat par rapport au niveau licence/diplôme. Ceci devrait cependant s'atténuer étant donné que la part de femmes a augmenté de 7,7 points de pourcentage depuis 2000 chez les personnes diplômées au niveau licence/diplôme/master et est actuellement stabilisée.

A tous les niveaux d'études, les diplômées sont minoritaires dans les domaines d'études des Sciences exactes, des Sciences économiques et des Génies mécanique et électrique. Les diplômées en Droit au niveau doctorat sont également moins de 30%.

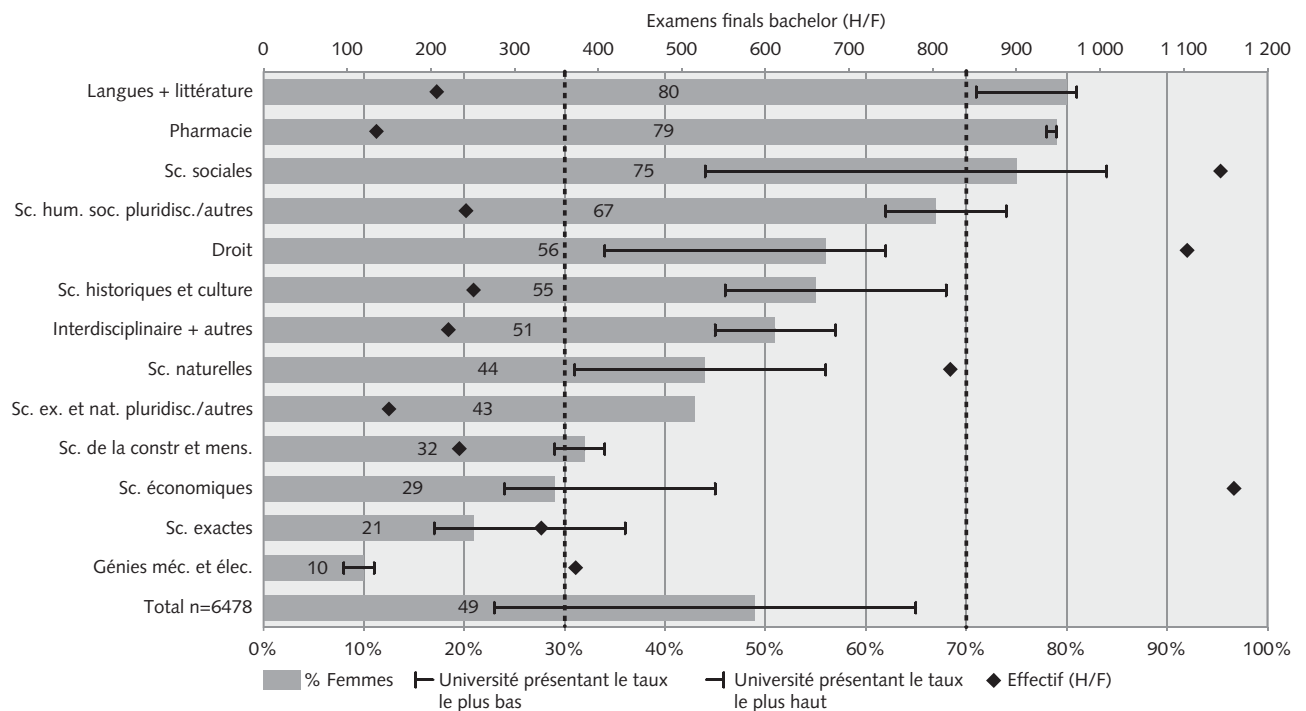
Par contre, au niveau bachelor, licence/diplôme et master, les diplômées sont largement majoritaires dans les domaines d'études Pharmacie et Sciences sociales ainsi que Langues et littérature (niveaux bachelor et licence/diplôme), Médecine vétérinaire (niveaux licence/diplôme et doctorat) et Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires (niveau licence/diplôme).

L'avancée de la réforme étant très différente en fonction du domaine d'études et de la haute école, il n'est pas toujours possible de comparer dans le détail tous les niveaux d'études dans chacun des domaines d'études. De plus, le domaine d'études Interdisciplinaire et autres est difficilement comparable d'un niveau d'études à l'autre étant donné que certaines branches sont uniquement présentes à l'un ou l'autre des niveaux d'études (ex. Master en études femmes/genres).

L'âge au moment de l'obtention de la licence, du diplôme ou du master diffère très faiblement entre les hommes et les femmes. En effet, en moyenne, les femmes sont diplômées aux niveaux d'études licence/diplôme ou master à l'âge de 27,3 ans alors que leurs collègues masculins le sont à 27,2 ans. Une différence importante entre les domaines d'études est cependant constatée.

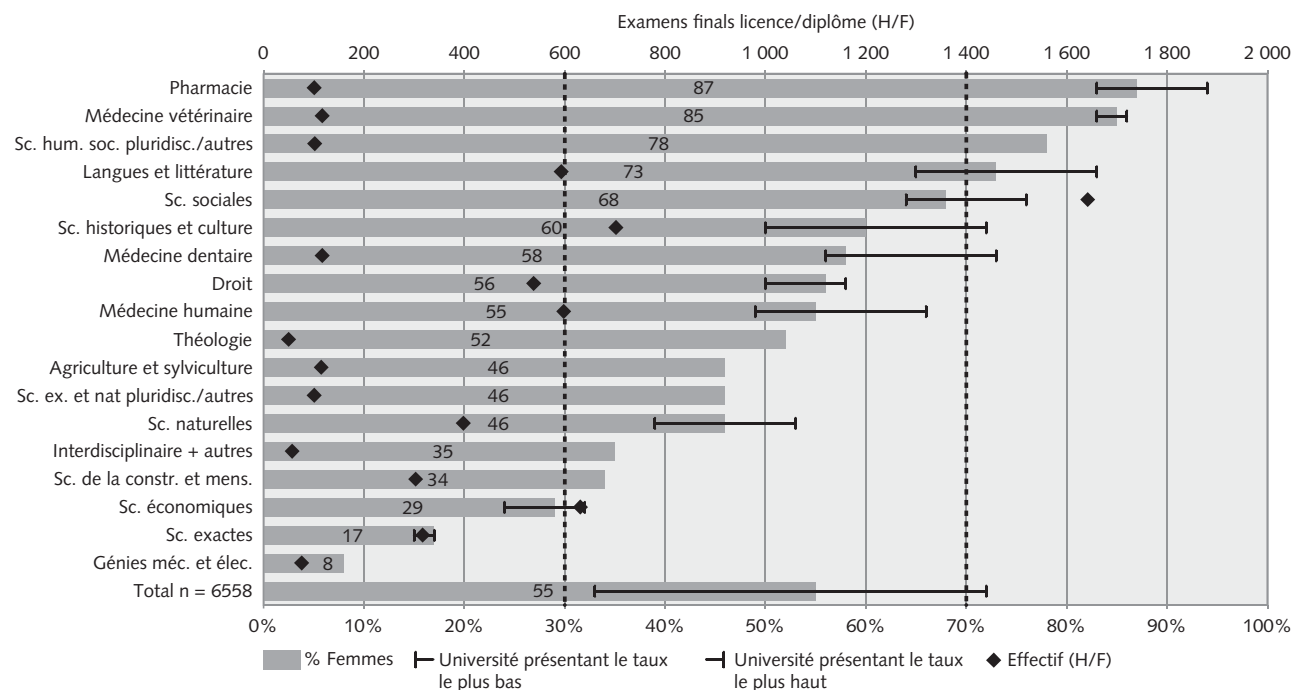
2 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

Bachelor (examens finals): part de femmes selon le domaine d'études, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés et les hautes écoles ayant moins de 25 cas ne sont pas prises en compte pour les maxima et minima.

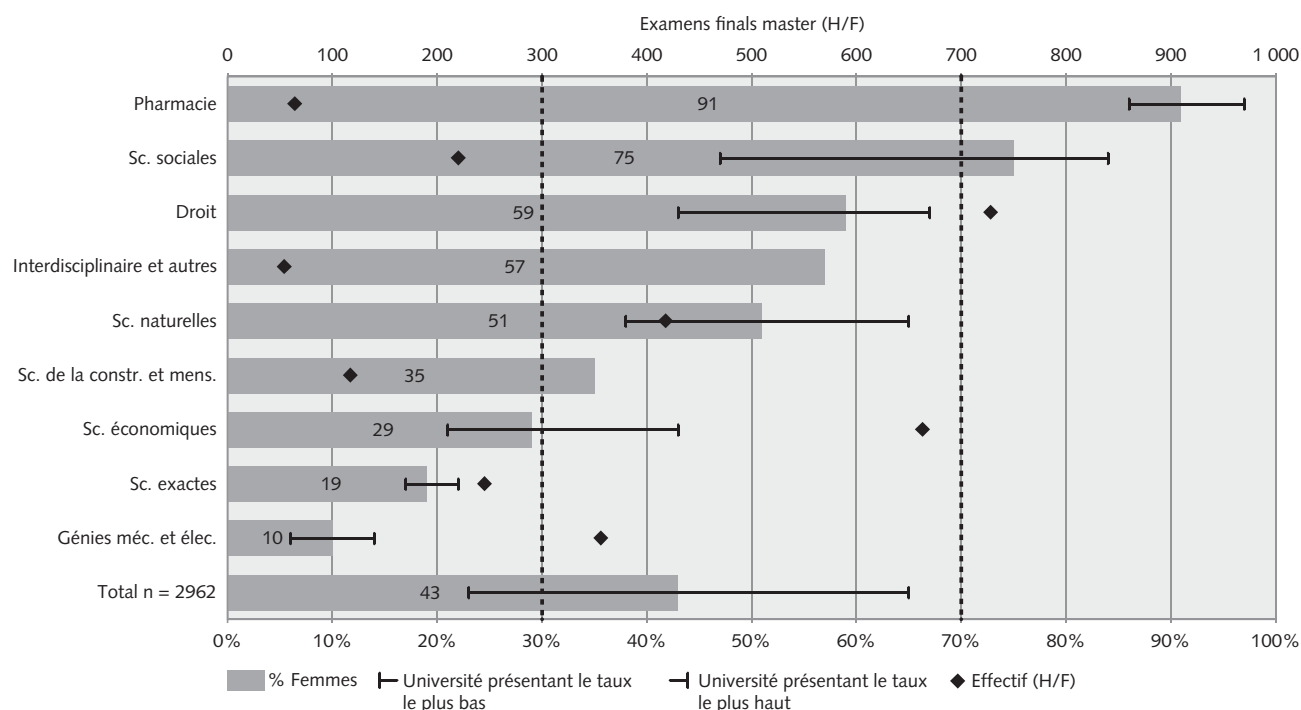
Licence/diplôme (examens finals): part de femmes selon le domaine d'études, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés et les hautes écoles ayant moins de 25 cas ne sont pas prises en compte pour les maxima et minima.

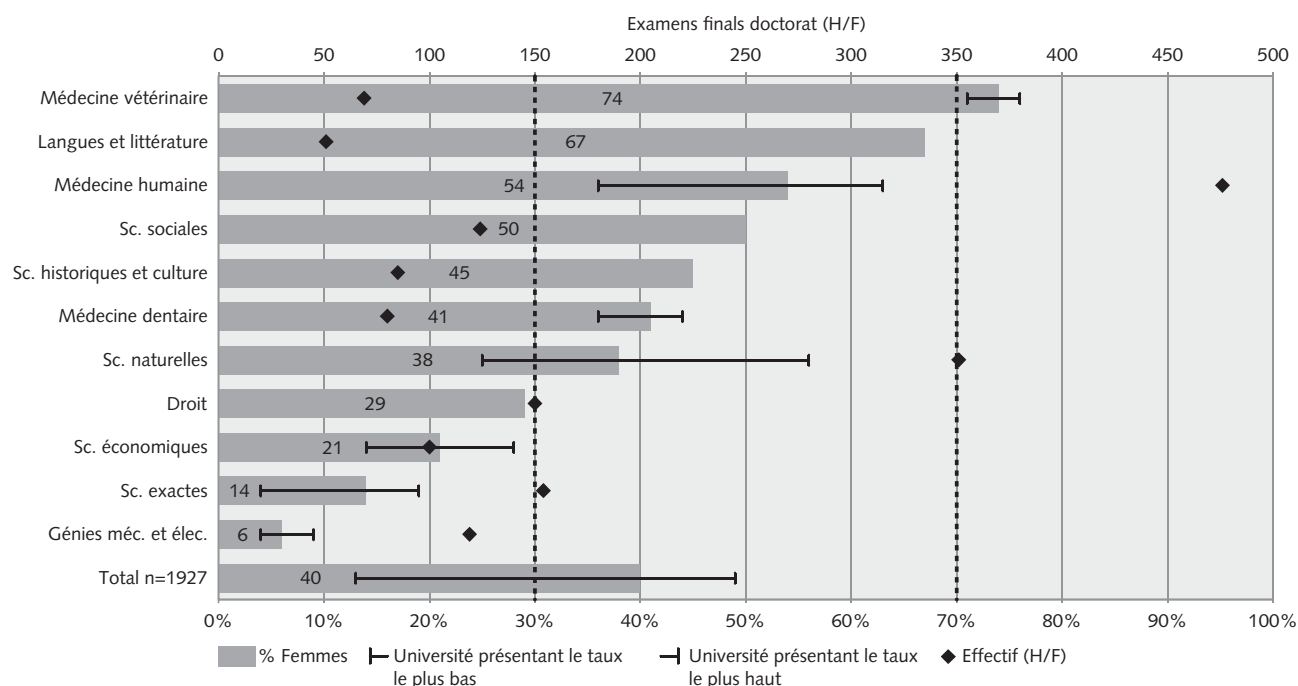
2 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

Master (examens finals): part de femmes selon le domaine d'études, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés et les hautes écoles ayant moins de 25 cas ne sont pas prises en compte pour les maxima et minima.

Doctorat (examens finals): part de femmes selon le domaine d'études, en 2007



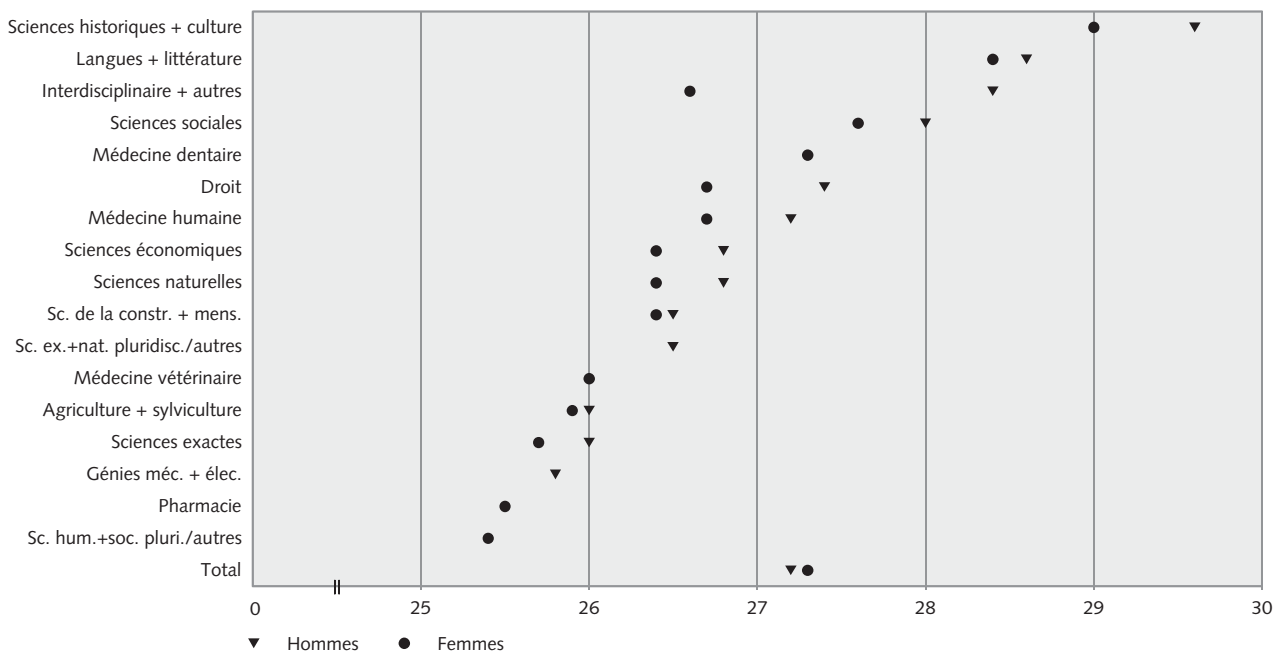
Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés et les hautes écoles ayant moins de 25 cas ne sont pas prises en compte pour les maxima et minima.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2 Examens finals dans les hautes écoles universitaires

Age de la population diplômée au niveau licence/diplôme/master selon le domaine d'études et le sexe, en 2007



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Taux de passage entre les niveaux d'études licence/diplôme et doctorat

Les hommes de la cohorte diplômée en 2002 ont, légèrement plus que les femmes, commencé un doctorat dans les 5 ans ayant suivi l'obtention de leur diplôme (26% pour les hommes contre 22% pour les femmes). Cependant, la tendance est inversée dans les domaines d'études Génies mécanique et électrique, Théologie, Médecine dentaire et Médecine vétérinaire où le taux de passage entre le niveau licence/diplôme et le niveau doctorat est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Il est à remarquer que le taux de passage est très différent selon le domaine d'études. En effet, dans certains domaines comme la Médecine, il est très courant d'accomplir un doctorat³ après le diplôme (environ 70%) alors que dans d'autres domaines, les études doctorales font exception (Sciences de la construction et mensuration, environ 5%).

Dans les domaines d'études comportant plus de 50 personnes diplômées (voir méthodologie), le taux de passage diffère au maximum de 10 points (Langues et littérature) entre les hommes et les femmes.

Les données encore lacunaires concernant les titulaires d'un diplôme bachelor et la population entrante au niveau master ne permettent pas actuellement des analyses détaillées pour tous les domaines d'études. Cependant, certains taux sont disponibles sur le portail de l'OFS⁴. De plus, le taux de passage prévisionnel du niveau bachelor au niveau master pour la cohorte diplômée en 2007 au niveau bachelor est évalué à 87% (74% des titulaires d'un bachelor ont poursuivi un master la même année). Ces analyses ne montrent pas de comportements significativement différents entre les hommes et les femmes.

En 2007, la part des femmes entrant au niveau bachelor était supérieure à celle des femmes entrant au niveau doctorat dans tous les domaines d'études sauf deux. En effet, la Médecine vétérinaire ainsi que les Génies mécaniques et

électriques font exception en ayant une part de femmes supérieure (environ 5 points) au niveau doctorat par rapport au niveau bachelor. Le Droit est le domaine d'études où la part de femmes baisse le plus entre le niveau bachelor et le niveau doctorat (-19 points), suivi des Sciences sociales (-14 points) et des Langues et littératures (-11 points).

La proportion de femmes parmi les diplômés de niveau doctorat délivrés en 2007 est inférieure dans tous les domaines d'études à celle constatée parmi les diplômés au niveau licence/diplôme et master. La différence entre les deux sexes chez les personnes diplômées tend à être plus grande que dans la population entrante à ces mêmes niveaux d'études, ce qui peut laisser supposer que les femmes terminent moins fréquemment leur doctorat que les hommes. Il faut cependant être prudent avec cette interprétation car le moment de l'immatriculation au niveau doctorat n'est pas exactement similaire pour tous les domaines d'études et on ne peut pas exclure que ce décalage temporel implique un léger biais.

Il faut également tenir compte du fait que les analyses comparant les personnes entrantes ou diplômées la même année à différents niveaux d'études sont de type transversal et non longitudinal. En effet, l'augmentation de la part de femmes depuis 2000 est de 3,2 points dans la population entrant au niveau d'études licence/diplôme/bachelor et de 7,7 point chez les personnes diplômées au niveau licence/diplôme/master, ce qui devrait faire réduire, à terme, les différences entre les niveaux d'études (population entrante au niveau bachelor versus doctorat, et titulaires de licence/diplôme et master versus doctorat).

³ Le doctorat en médecine tend en général vers une spécialisation professionnelle et non vers la recherche contrairement aux autres domaines d'études. Il n'y a cependant pas de différence d'un point de vue statistique.

⁴ Baromètre de Bologne: Question-réponse, (on-line), OFS (2008). <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/02.html>

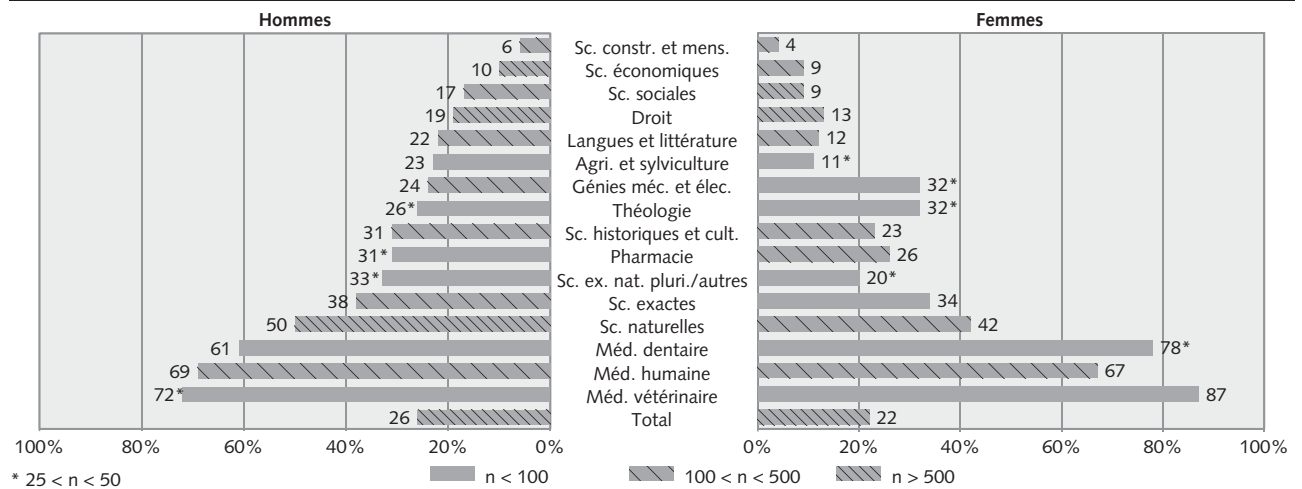
Méthodologie

Le taux de passage représente le pourcentage de personnes diplômées au niveau licence/diplôme ayant commencé un doctorat dans les cinq ans suivant leur licence/diplôme.

Les domaines d'études correspondent à ceux au moment du diplôme.

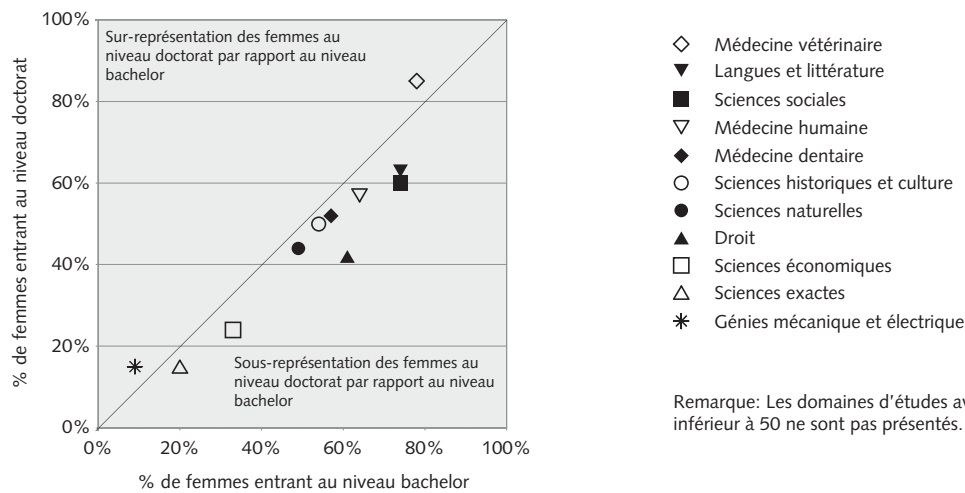
3 Taux de passage entre les niveaux d'études licence/diplôme et doctorat

Taux de passage entre lic/dipl/master et doctorat selon le domaine d'études, année de diplôme 2002



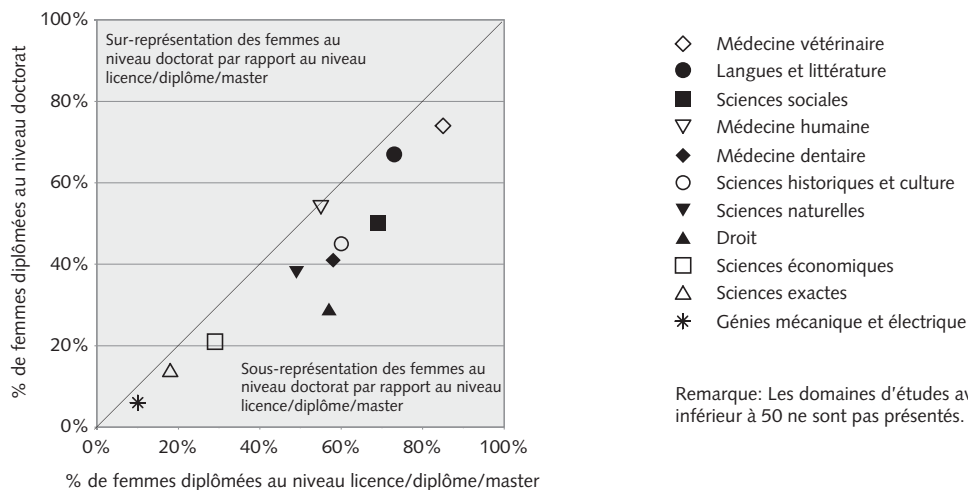
Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 25 lors de l'année de diplôme ne sont pas présentés.

Pourcentage de femmes entrant au niveau bachelor et doctorat selon le domaine d'études, en 2007



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Pourcentage de femmes diplômées au niveau licence/diplôme/master et doctorat selon le domaine d'études, en 2007



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

4 Taux de réussite

Lors de ces quinze dernières années, le taux de réussite des femmes dans les hautes écoles universitaires au niveau licence/diplôme a sensiblement augmenté et est très proche de celui des hommes pour la cohorte 1997 (différence de 12 points pour la cohorte 1983 contre 2 points pour celle de 1997). Cette tendance est la même dans tous les domaines d'études à l'exception de la Médecine humaine. En effet, dans ce domaine d'études, le taux de réussite des femmes est stable dans le temps.

Le taux de réussite reste donc encore légèrement supérieur chez les hommes que chez les femmes (70% contre 68%) pour la cohorte de population entrante en 1997. Etant donné le nombre de cas relativement faible dans plusieurs domaines d'études, il est difficile de tirer des conclusions très précises en n'étudiant qu'une seule cohorte car les valeurs d'une année à l'autre peuvent sensiblement varier.

Cependant, pour la cohorte étudiante ayant commencé les études au niveau licence/diplôme en 1997, le taux de réussite des femmes a tendance à être plus élevé que celui des hommes dans une majorité de domaines d'études et en particulier dans celui des Langues et littérature comportant la plus grande part de la population étudiante.

Globalement pour la cohorte 1997, le taux de personnes diplômées dans une branche différente de celle du début des études est très similaire pour les hommes et les femmes. Dans les Sciences exactes, les femmes tendent plus que les hommes à réussir dans un autre domaine d'études (22% contre 13% pour les hommes) tandis qu'il s'agit du contraire dans le domaine d'études Pharmacie (17% contre 6% pour les femmes).

Le taux de réussite se calculant à l'aide de cohorte de population entrante, il n'est actuellement pas encore possible de calculer un taux de réussite observé pour la plupart des domaines d'études des niveaux bachelor et master. Des analyses ont cependant déjà été effectuées pour certains domaines d'études dans certaines hautes écoles⁵. Les taux pour ces niveaux d'études devraient être calculables pour la majorité des domaines d'études d'ici deux à trois ans.

⁵ Perspectives de la formation. Scénarios 2008–2017 pour les hautes écoles, OFS, Neuchâtel (2008).

Méthodologie

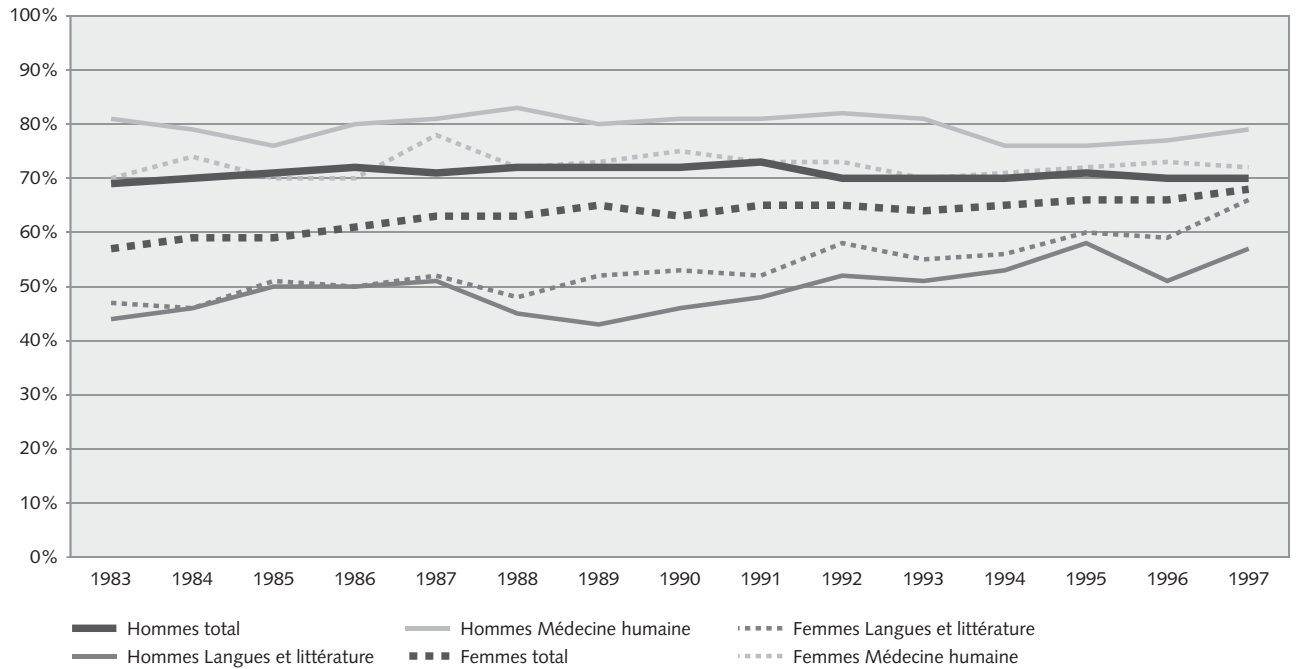
Taux de réussite: Proportion des personnes ayant obtenu un titre académique ou non académique de fin d'études dans un laps de temps de 10 ans depuis qu'elles les ont entamées (en %).

Conclusion des études: Titre d'une haute école suisse de type académique (licence/diplôme, examen final académique orienté vers l'exercice d'une profession) ou non académique (par exemple diplôme en pédagogie curative ou diplôme pour l'enseignement au degré secondaire I). Les personnes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger sont exclues de la cohorte.

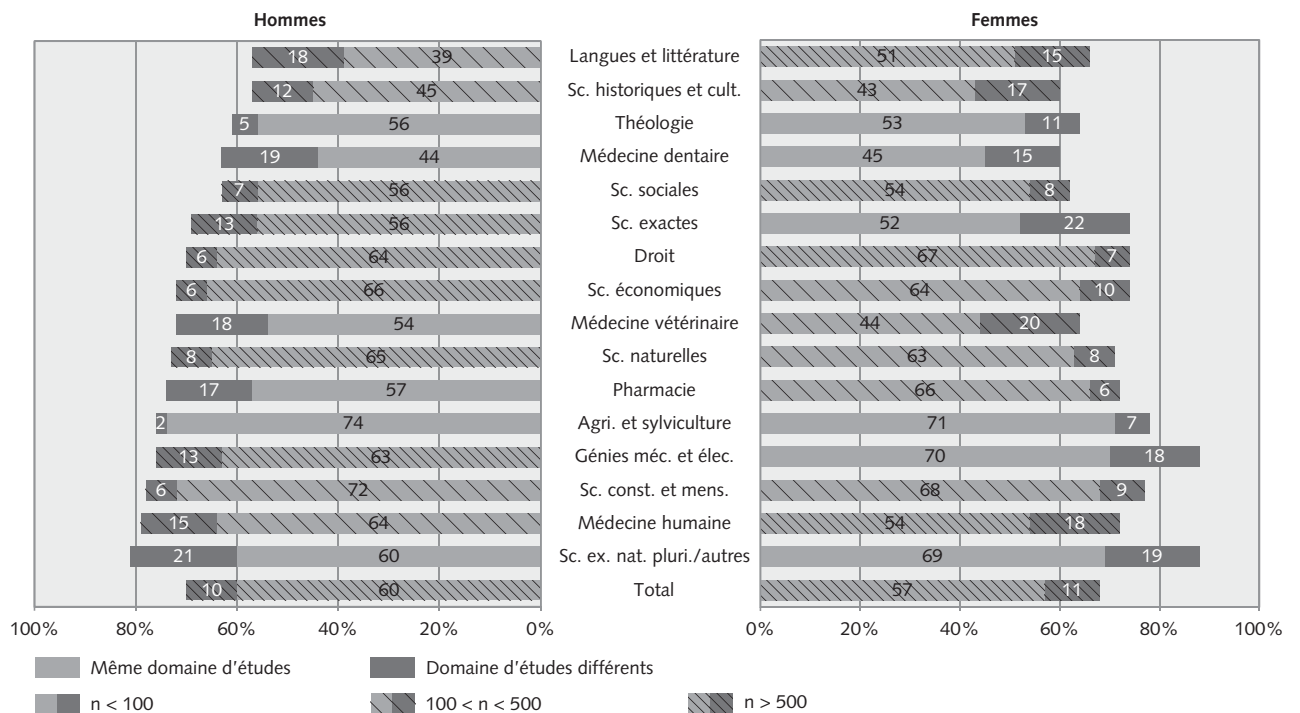
Même domaine d'études: Le domaine d'études est le même au moment de l'entrée au niveau licence/diplôme qu'au moment de l'obtention du titre.

Domaine d'études différent: Changement de domaine d'études en cours d'études. Le domaine de référence est celui du début des études

Taux de réussite au niveau licence/diplôme, cohorte entrante 1983 à 1997



Taux de réussite au niveau licence/diplôme pour la cohorte entrante 1997 selon le domaine d'études



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 25 lors de l'année de diplôme ne sont pas présentés.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Mobilité inter haute école entre deux niveaux d'études

En 2007, la plupart de la population estudiantine ne change pas d'université entre le bachelor et le master (85% des personnes entrant au niveau master ont obtenu un bachelor dans la même HEU). Le comportement des femmes ne diffère pas de celui des hommes sur cette question.

Au niveau des domaines d'études, la mobilité étudiante entre le bachelor et le master est assez similaire sauf dans les «Sciences sociales et Interdisciplinaires et autres».

En Sciences sociales, la fréquence de changement d'université plus élevée que la moyenne est principalement due à la psychologie. En effet, les masters en psychologie étant très spécifiques et se trouvant uniquement dans un nombre restreint d'universités, la mobilité dans le domaine d'études Sciences sociales entre le bachelor et le master est importante. Etant donné que la psychologie est un domaine étudié essentiellement par des femmes, l'effet des masters très spécifiques sur la mobilité est plus important chez ces dernières que chez les hommes.

Le taux élevé de mobilité inter haute école pour les femmes dans le domaine d'études Interdisciplinaire et autres est dû essentiellement au master en études femmes/genres de l'Université de Genève. En effet, ce master pluridisciplinaire est presque exclusivement suivi par des femmes.

Jusqu'à maintenant, peu de titulaires d'un diplôme HES au niveau bachelor continuent leurs études au niveau master dans une haute école universitaire. Cependant, il apparaît que la mobilité entre les hautes écoles spécialisées et universitaires est plus importante dans certains domaines d'études que dans d'autres. En effet, en Sciences sociales, le taux élevé dépend exclusivement de la pédagogie curative à l'Université de Fribourg. Le taux également élevé en Sciences économiques est en grande partie explicable par l'économie d'entreprise à l'Université de Saint-Gall. Enfin, le taux élevé de mobilité pour les hommes entre le cursus HES et HEU en Sciences exactes est imputable au fait que toutes les

hautes écoles universitaires donnent visiblement la possibilité aux titulaires de bachelor HES en informatique (cursus étudié très majoritairement par des hommes) d'accéder aux masters de cette même branche.

La mobilité entre le bachelor et le master dans les hautes écoles universitaires pourrait passablement évoluer ces prochaines années car actuellement, les masters ne sont qu'à leur début et ne sont même pas encore présents dans toutes les branches. Les nouvelles passerelles permettant de passer d'un type de haute école à l'autre devrait également modifier la mobilité entre le bachelor et le master.

La mobilité entre le niveau d'études licence/diplôme/master et doctorat est assez semblable à ce que l'on observe entre le niveau bachelor et master. En effet, en 2007, une proportion équivalente de femmes et d'hommes reste dans la même université pour effectuer un doctorat après la licence/diplôme ou le master (81%).

Cependant, les habitudes de mobilité sont assez différentes d'un domaine d'études à l'autre. Si en Médecine, il est rare de changer d'université au moment de commencer un doctorat⁶, il en est tout autrement dans les Sciences exactes et les Sciences naturelles où environ un tiers de celles et ceux commençant un doctorat après avoir terminé une licence/diplôme ou un master le fait dans une autre université.

Dans la plupart des domaines d'études ayant pu être présentés pour les deux sexes, la mobilité est plus grande chez les femmes que chez les hommes. Cependant puisque au total on ne constate aucune différence entre la mobilité des hommes et des femmes, la mobilité chez les hommes est *de facto* plus importante dans les domaines d'études qui n'ont pas pu être présentés pour les femmes pour cause d'effectifs trop restreints (Sciences exactes, Sciences de la construction et mensuration, Sciences économiques et Génies mécanique et électrique).

⁶ Le doctorat en médecine tend en général vers une spécialisation professionnelle et non vers la recherche contrairement aux autres domaines d'études. Il n'y a cependant pas de différence d'un point de vue statistique.

Méthodologie

Cet indicateur fournit une information sur la mobilité entre deux niveaux d'études dans les HEU en regardant si celles et ceux qui entrent à un niveau d'études une année donnée ont obtenu leur diplôme au niveau d'études inférieur dans la même université en Suisse, dans une autre université en Suisse ou dans une HES en Suisse.

Le but de cet indicateur étant de décrire la situation pour la population estudiantine suisse avant tout, les personnes entrant au niveau master qui ne proviennent pas des HEU ou HES suisses (donc principalement de l'étranger) ne sont pas incluses dans les analyses afin d'éviter les biais dus à des représentations différentes suivant les domaines d'études et/ou le sexe.

Les domaines d'études sont ceux au moment de l'entrée au niveau d'études supérieur.

Pas de changement d'université: le dernier (si plusieurs) bachelor a été décerné par la même université que celle où la personne est inscrite pour son premier semestre au niveau master.

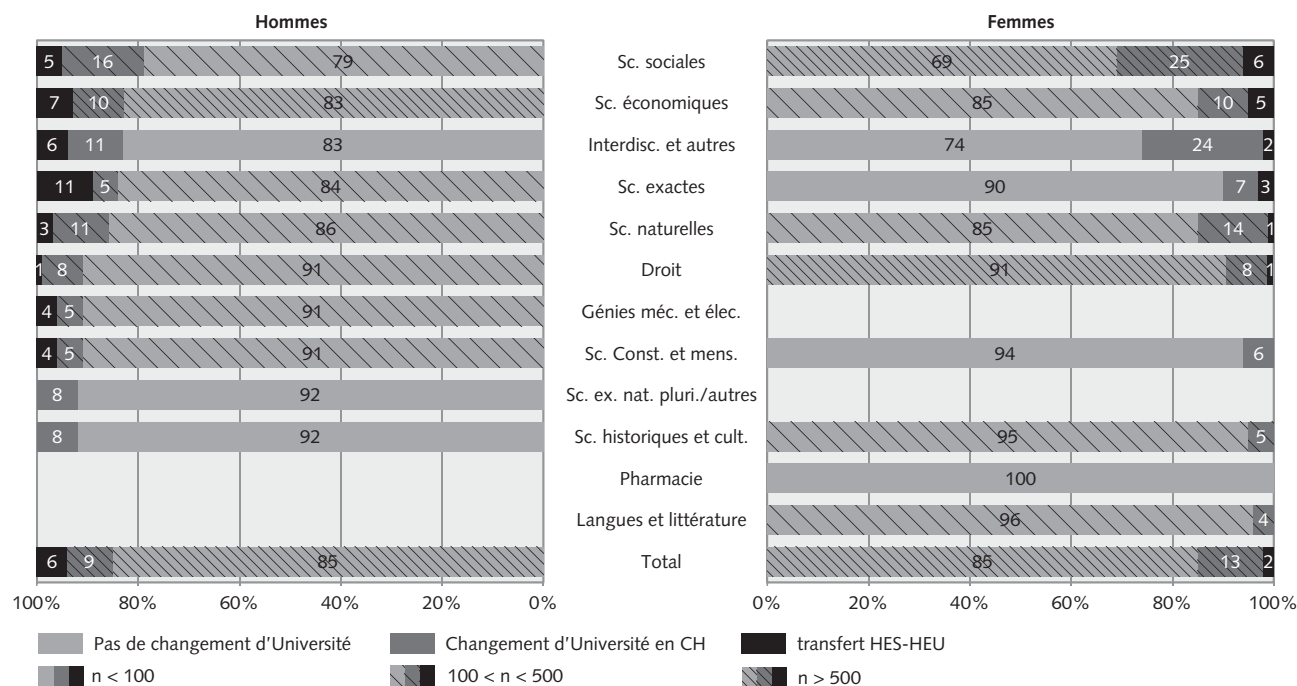
Changement d'université en CH: le bachelor (si plusieurs) a été décerné par une autre université que celle où la personne est inscrite pour son premier semestre au niveau master.

Transfert HES-HEU: le bachelor ou le diplôme HES a été décerné par une HES en Suisse.

Les titulaires d'un diplôme ou bachelor HES ayant auparavant déjà acquis un titre universitaire autre que celui de bachelor ont été exclus des analyses (3 cas en 2007).

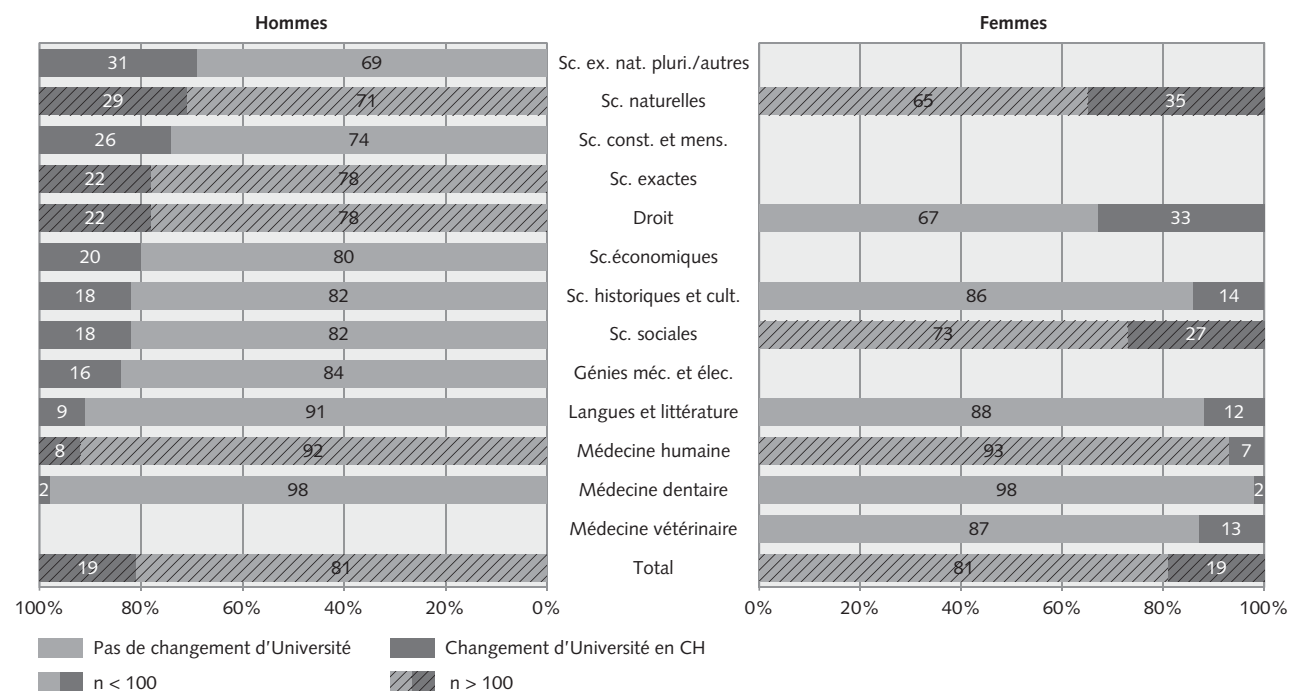
5 Mobilité inter haute école entre deux niveaux d'études

Changement de haute école après l'obtention du bachelor pour la population entrant au niveau master, en 2007



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 lors de l'année de diplôme ne sont pas présentés.

Changement de haute école après l'obtention de la licence/diplôme/master pour la population entrant au niveau doctorat, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 25 lors de l'année de diplôme ne sont pas présentés.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

6 Revenu annuel brut

Le salaire annuel brut des personnes diplômées en 2006 environ un an après avoir obtenu leur titre est de 73'000 CHF (médiane), 25% gagnent moins de 55'900 CHF et 25% plus de 85'000 CHF.

On observe une différence importante entre les hommes et les femmes. En effet, le salaire annuel brut médian des hommes est environ 7% supérieur à celui des femmes (75'000 CHF contre 70'100 CHF). De plus, le premier quartile du revenu des femmes est très largement inférieur à celui des hommes (50'000 CHF contre 60'000 CHF). Il y a par contre moins de différences entre hommes et femmes dans les salaires élevés (dernier quartile: 84'000 CHF pour les femmes contre 86'000 CHF pour les hommes).

Cependant, cette différence de revenu entre hommes et femmes doit être analysée avec précaution car une étude de l'OFS⁷ a montré que le sexe n'était pas statistiquement significatif dans les hautes écoles universitaires si l'on contrôlait les facteurs individuels, liés à la formation, à la place de travail et au secteur d'occupation. En effet, environ une année après la fin de leurs études, les personnes ayant obtenu en 2002 un diplôme des hautes écoles universitaires ne présentaient pas de différences statistiquement significatives au niveau de leurs revenus une fois les facteurs mentionnés ci-dessus contrôlés. Au niveau individuel, les facteurs influençant le revenu sont l'âge, l'état civil et le fait d'avoir ou non des enfants. Le domaine d'études a aussi souvent un effet significatif sur le revenu ainsi que le nombre de mois depuis lequel la personne diplômée évolue à la place de travail occupée au moment de l'enquête. Certains facteurs liés à la place de travail sont également significatifs. C'est le cas, par exemple, de la position professionnelle. Enfin, le lieu de travail et dans une moindre mesure le secteur d'activités ont aussi une influence sur le revenu.

Des différences de revenu entre hommes et femmes apparaissent dans plusieurs domaines d'études⁸.

En effet, dans la quasi-totalité des domaines d'études, les hommes gagnent plus que les femmes une année après la fin des études. La différence la plus marquée se trouve dans le domaine des Sciences historiques et culture dans lequel les hommes gagnent 14,2% (médiane) de plus que les femmes. A l'opposé, les femmes ont un salaire annuel brut médian plus élevé que les hommes dans le domaine des Sciences exactes (+ 6,7%) et du Droit (+ 2,1%). L'étude de l'OFS mentionnée ci-dessus conclut également à des différences significatives de revenu entre hommes et femmes dans certains domaines d'études.

Les tendances générales d'une enquête à l'autre (année de diplôme 2002, 2004 ou 2006) concernant le revenu des personnes diplômées environ une année après la fin de leurs études étant globalement très stables, rien ne permet de conclure que des résultats différents seraient trouvés concernant les personnes diplômées en 2006 par rapport à celles diplômées en 2002.

Le taux de passage entre les niveaux bachelor et master étant très élevé (prévision d'environ 87% pour la cohorte 2007⁹), il n'est pas possible d'effectuer des analyses pour le niveau d'études bachelor. En effet, peu de personnes ayant obtenu un diplôme de bachelor entrent sur le marché sans accomplir auparavant un master.

⁷ Gleiches Studium – gleicher Lohn? Geschlechtsspezifische Einkommensanalysen der Schweizer Hochschulabsolventenbefragung 2003, OFS, Neuchâtel (2006).

⁸ Le revenu relativement modeste des personnes diplômées en droit s'explique par le stage effectué par la presque totalité de celles-ci afin d'obtenir le titre de juriste ou d'avocat.

⁹ Baromètre de Bologne: Question-réponse, (on-line), OFS (2008). <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/02.html>

Méthodologie

Le revenu des personnes diplômées constitue le revenu brut annuel et est estimé globalement à partir des indications fournies directement par celles-ci. Le revenu standardisé pour une activité principale correspond au salaire d'une activité professionnelle à titre principal et à plein temps. Le revenu d'une activité exercée à temps partiel est recalculé afin qu'il corresponde à 100%.

Trop marginales, les valeurs correspondant à 0,5% des revenus les plus bas et les plus hauts n'ont pas été prises en compte pour l'analyse.

Cet indicateur est établi sur la base des réponses aux questions suivantes posées dans le questionnaire: – «Quel est le revenu brut de votre activité principale? (y compris le 13^e)» – «Quel est votre taux d'occupation? En ce qui concerne votre activité principale: prière d'indiquer le taux fixé dans votre contrat de travail».

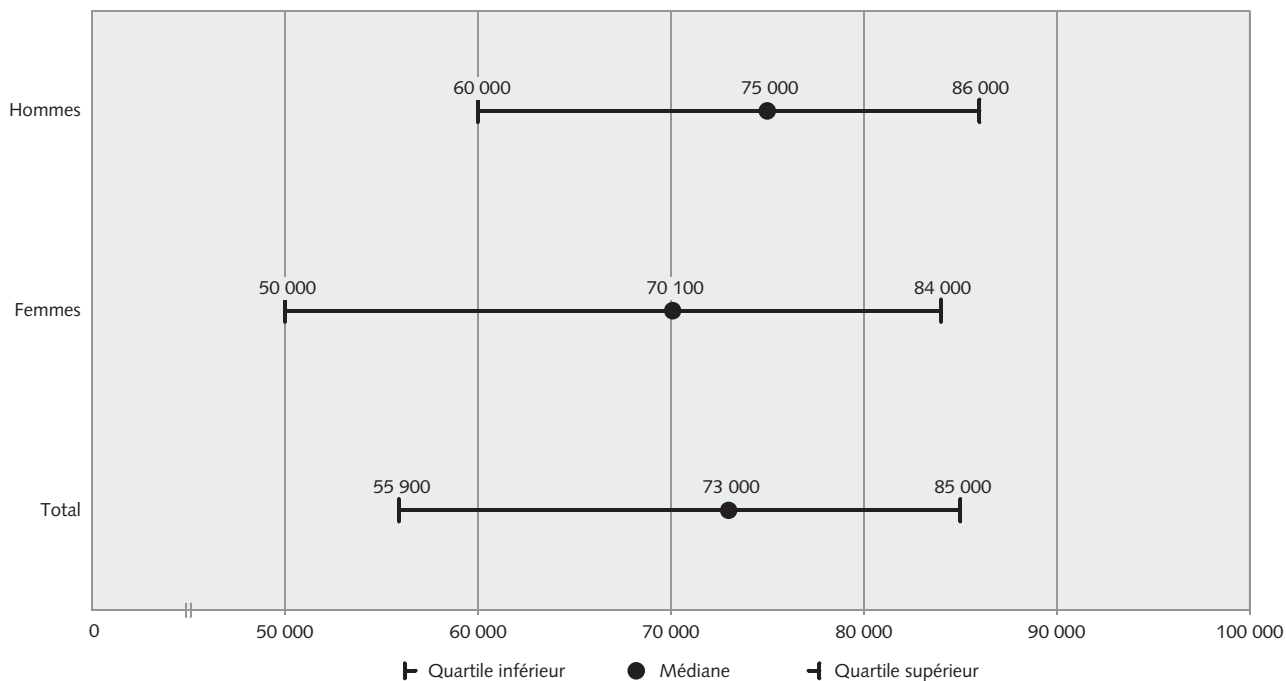
Médiane, quartiles inférieur et supérieur

Pour obtenir la valeur médiane, celle observée au quartile inférieur ou celle observée au quartile supérieur, il faut au préalable classer les données dans l'ordre croissant.

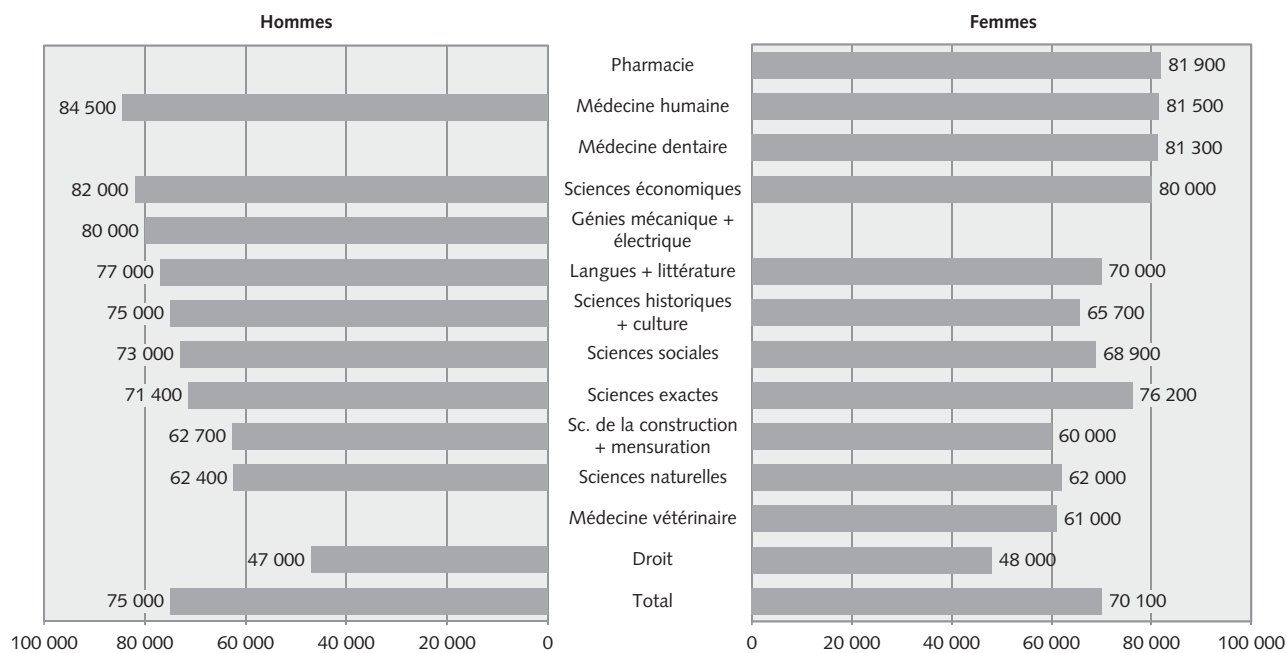
Pour obtenir la médiane, il faut scinder l'ensemble des occurrences en deux groupes égaux. La valeur médiane est celle qui se situe entre la valeur de la dernière occurrence de la première moitié et la valeur de la première occurrence de la seconde moitié.

Pour obtenir les valeurs du quartile inférieur et du quartile supérieur il faut scinder l'ensemble des occurrences en quatre groupes égaux. La valeur du quartile inférieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 1^{er} quart et la valeur de la première occurrence du 2^e quart. La valeur du quartile supérieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 3^e quart et la valeur de la première occurrence du 4^e quart.

Revenu annuel brut un an après le diplôme (licence/diplôme/master) selon le sexe, année de diplôme 2006
Médiane, quartile inférieur et supérieur, standardisé, en CHF



Revenu annuel brut un an après le diplôme (licence/diplôme/master) selon le sexe et le domaine d'études, année de diplôme 2006
Médiane, standardisé, en CHF



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: Enquête sur les nouveaux diplômés

© Office fédéral de la statistique (OFS)

7 Entrée dans le monde du travail

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle décrit le temps nécessaire aux personnes nouvellement diplômées pour trouver un premier emploi qualifié à la fin de leurs études. Cet indicateur ne doit pas être confondu avec le «taux de diplômés actifs» décrivant lui le pourcentage des personnes diplômées ayant une activité professionnelle (peu importe le type d'activité) environ 1 année et demie après la fin des études.

20 mois après la fin des études, 71 % des personnes diplômées en 2006 occupent un poste en adéquation avec leur formation. Le comportement des hommes et des femmes est très similaire jusqu'à trois mois après la fin des études. Ensuite, le taux d'entrée est légèrement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (74% contre 71% 20 mois après la fin des études). Cette différence est principalement due à la répartition inégale entre les hommes et les femmes dans les différents domaines d'études où les taux d'entrée varient passablement.

En effet, la Médecine humaine, la Pharmacie ainsi que la Médecine dentaire affichent des taux d'entrée dans la vie professionnelle 20 mois après l'examen entre 93% et 99% tandis que les Sciences sociales, Sciences historiques et culture et Langues et littérature ont un taux entre 47% et 58%. Ces écarts s'expliquent notamment par le fait que certains domaines d'études comme la Médecine ou le Droit sont axés sur un champ professionnel spécifique et que les accès à la profession sont institutionnalisés. Au contraire, le champ professionnel pour les titulaires d'un diplôme en Sciences humaines est moins clairement défini.

Globalement, les différences entre les hommes et les femmes sont faibles dans la plupart des domaines d'études. Seuls trois domaines présentent d'importantes variations. Les diplômées de Sciences sociales et des Sciences de la construction et mensuration entrent plus facilement dans le monde du travail que leurs collègues masculins tandis qu'il s'agit du contraire en Langue et littérature. Si l'on regarde plus en détail au sein de ces trois domaines d'études, on remarque que la branche d'études Architecture influence à elle seule le taux d'entrée des personnes diplômées en Sciences de la construction et mensuration (73% pour les hommes et 87% pour les femmes) alors qu'il n'y a aucun effet d'une branche plus spécifique dans les domaines d'études des Sciences sociales et Langue et littérature.

Des analyses mesurant l'influence de l'âge sur l'intégration dans la vie professionnelle ont été conduites. Des différences importantes se dessinent. Cependant, après avoir contrôlé l'effet des domaines d'études, celui de l'âge n'est plus perceptible.

Le taux de passage entre les niveaux bachelor et master étant très élevé (prévision d'environ 87% pour la cohorte 2007¹⁰), il n'est pas possible d'effectuer des analyses pour le niveau d'études bachelor. Pour l'instant, peu de personnes ayant obtenu un diplôme de bachelor entrent sur le marché sans accomplir auparavant un master.

¹⁰ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/02.html>

Méthodologie

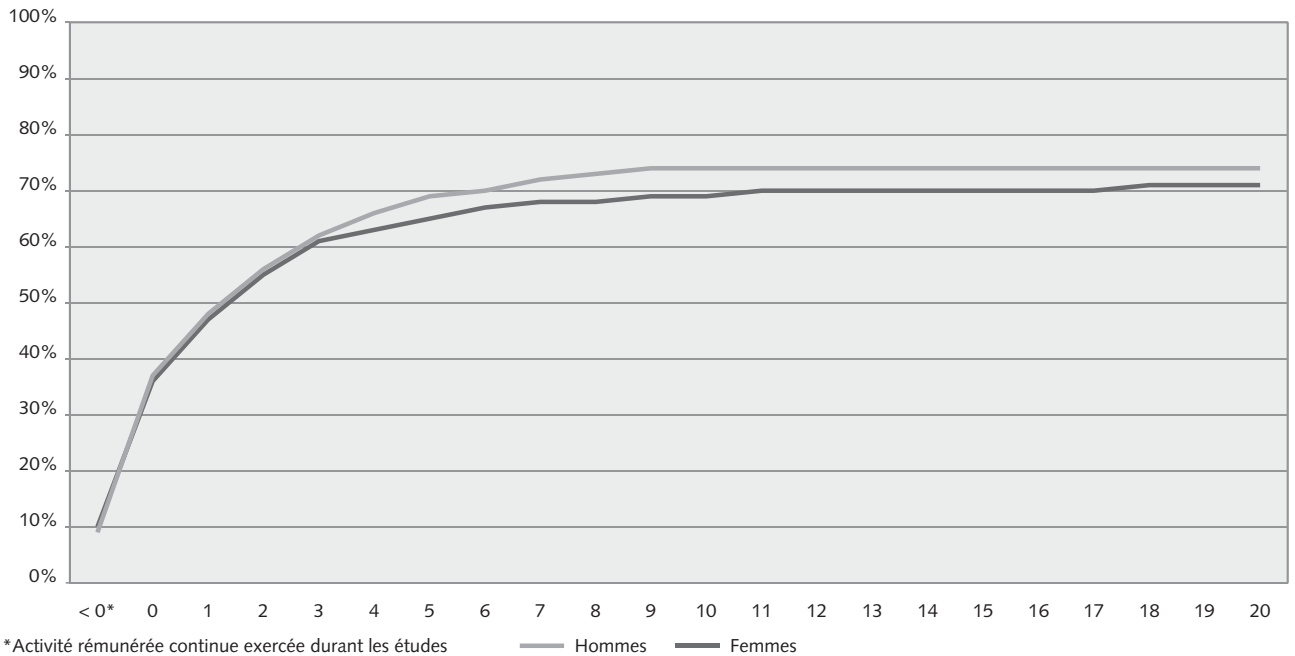
Le taux d'entrée dans la vie professionnelle correspond au nombre des personnes diplômées qui exercent une activité qualifiée X mois après la fin de leurs études (1), divisé par le nombre des personnes diplômées actives occupées et de celles à la recherche d'un emploi (1+2).

Les groupes sont définis comme suit:

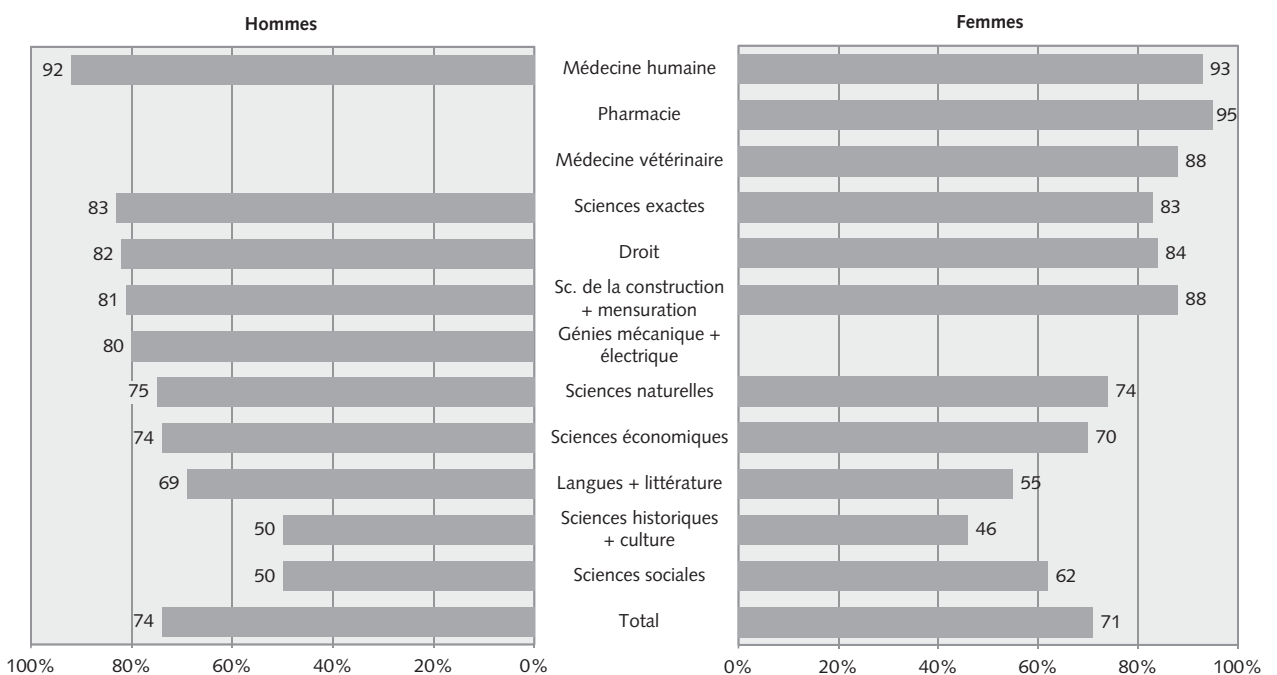
1. Les personnes actives occupées au moment de l'enquête qui exercent une activité professionnelle nécessitant au moins un diplôme d'une haute école.
2. Les personnes sans emploi qui sont encore ou de nouveau à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête et les personnes qui exercent une activité professionnelle ne nécessitant pas un diplôme d'une haute école constituent la catégorie «Autres».

Il se peut qu'une personne sans emploi au moment de l'enquête ait changé au moins une fois de poste ou exercé une activité qualifiée pendant une courte période depuis la fin de ses études. Dans le premier cas, on la comptera dans le groupe 1, en considérant le temps écoulé depuis la fin des études jusqu'à l'exercice de la première activité qualifiée; dans le second cas, elle sera attribuée au groupe «Autres».

Taux d'entrée dans la vie professionnelle selon le sexe et le nombre de mois après l'examen, année de diplôme (licence/diplôme/master) 2006 en %, cumulé



Taux d'entrée dans la vie professionnelle 20 mois après l'examen selon le sexe et le domaine d'études, année de diplôme (licence/diplôme/master) 2006



Remarque: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: Enquête sur les nouveaux diplômés

© Office fédéral de la statistique (OFS)

8 Adéquation des compétences

L'adéquation des compétences décrit la perception des personnes diplômées, indépendamment du fait que leur activité professionnelle corresponde ou non à leur formation, concernant la concordance entre les exigences liées à leur activité professionnelle et les qualifications acquises durant leurs études.

De manière générale, les compétences acquises pendant les études sont perçues comme correspondant beaucoup aux exigences de l'activité professionnelle. De plus, les hommes et les femmes évaluent globalement l'adéquation de leurs compétences de manière très similaire.

Cependant les variations entre certains domaines d'études sont importantes. Les disciplines très spécifiques comme la Médecine humaine ou les Sciences de la construction et mensuration affichent les taux de concordance les plus élevés. Au contraire, les groupes de domaines d'études qui ont un champ professionnel moins clairement défini, présentent des taux plus faibles.

Le taux de passage entre les niveaux bachelor et master étant très élevé (prévision d'environ 87% pour la cohorte 2007¹¹), il n'est pas possible d'effectuer des analyses pour le niveau d'études bachelor. Pour l'instant, peu de personnes ayant obtenu un diplôme de bachelor entrent sur le marché sans accomplir auparavant un master.

¹¹ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/02.html>

Méthodologie

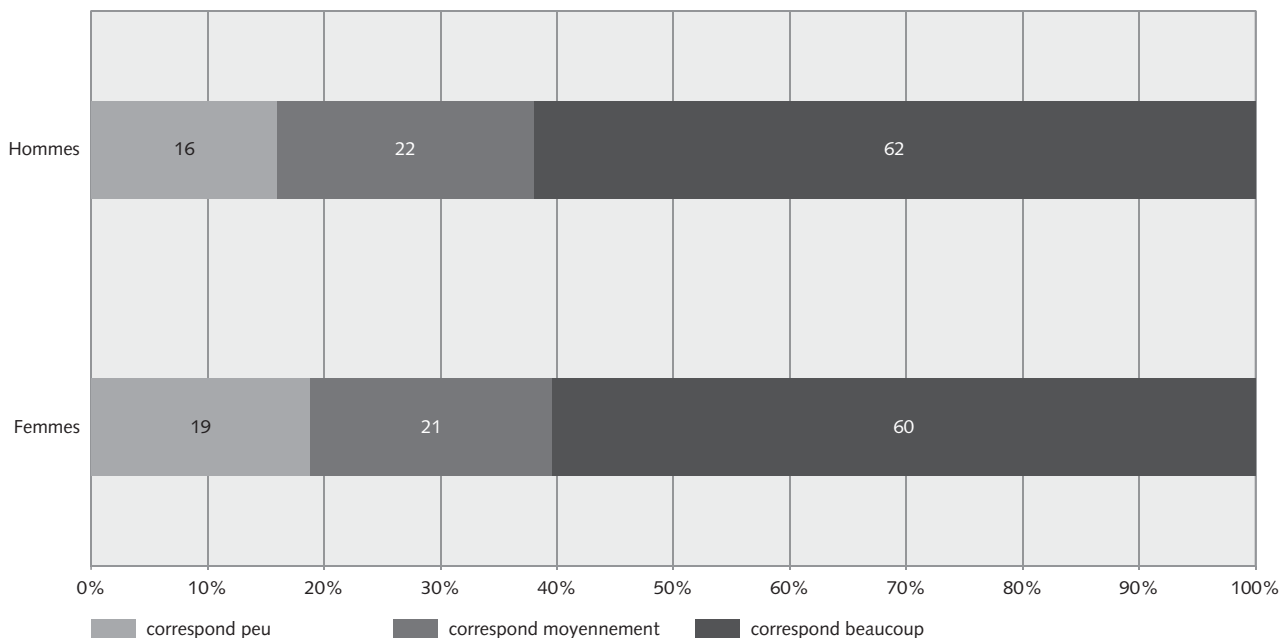
Adéquation de la qualification des personnes diplômées

Estimation subjective des personnes diplômées sur les possibilités de mettre à profit dans leur emploi actuel les qualifications acquises durant leurs études. Cet indicateur est établi sur la base de la question suivante posée dans le questionnaire: «Pensez-vous que votre activité lucrative corresponde à votre formation? Du point de vue des qualifications spécialisées», avec cinq niveaux de réponse allant de: «ne correspond absolument pas» à «correspond totalement».

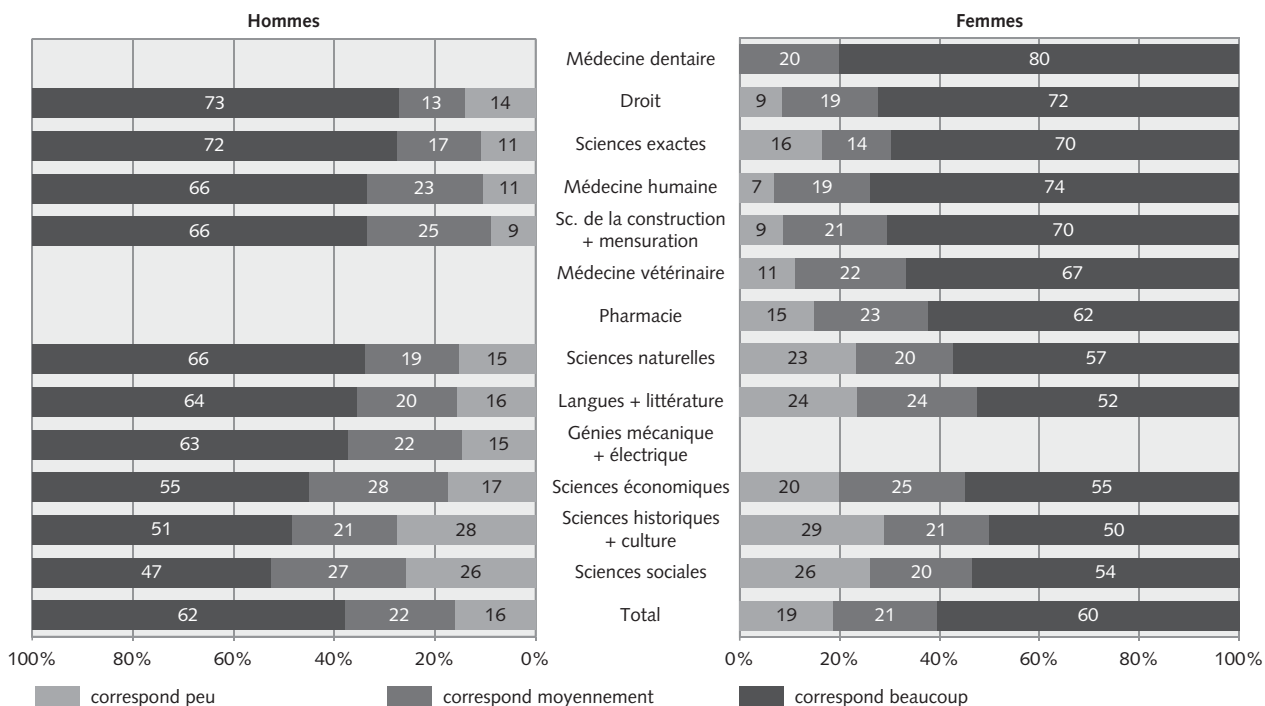
La catégorie de l'indicateur «correspond peu» regroupe les deux niveaux de réponse inférieurs, la catégorie «correspond beaucoup» regroupe les deux niveaux supérieurs et la catégorie «correspond moyennement» représente le niveau du milieu.

8 Adéquation des compétences

Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement un an après le diplôme (licence/diplôme/master) selon le sexe, année de diplôme 2006



Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement un an après le diplôme (licence/diplôme/master) selon le sexe et le domaine d'études, année de diplôme 2006



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 ne sont pas présentés.

Source: Enquête sur les nouveaux diplômés

© Office fédéral de la statistique (OFS)

9 Etudiants et étudiantes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger

L'un des buts principaux de la mise en place d'un espace européen de l'enseignement supérieur, tel que le prévoit la Déclaration de Bologne, est de promouvoir la mobilité des étudiants et étudiantes. Parmi les membres de l'OCDE, la Suisse fait partie des pays qui comptent le plus d'étudiants et étudiantes étrangers. Elle occupe la 4^e place au degré tertiaire A (ensemble des hautes écoles, sans le doctorat) et arrive en tête au niveau doctorat¹².

De manière générale, la mobilité internationale est plus importante pour les cursus master et doctorat que pour le cursus bachelor. La part des personnes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger dans les hautes écoles suisses s'élève à 14% pour le cursus bachelor, à 25% pour le cursus master et à 47% au niveau doctorat.

Des différences existent également entre les domaines d'études. Les étudiants et étudiantes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger sont ainsi sur-représentés dans les Sciences exactes et naturelles, dans les Sciences techniques et dans les Sciences économiques.

La part des étudiants et étudiantes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger parmi l'ensemble de la population entrante dans ces domaines se situe ainsi entre 20 et 30% au niveau master et entre 50 et 70% au niveau doctorat.

La forte présence des personnes de nationalité étrangère scolarisée à l'étranger dans ces domaines influe sur le taux global d'étudiants et étudiantes de nationalité étrangère scolarisés à l'étranger dans les différentes hautes écoles. Celles qui mettent l'accent sur ces domaines affichent, avec l'Université de Genève, les plus forts taux d'étudiants et étudiantes scolarisés à l'étranger. C'est le cas pour l'«Università della Svizzera italiana», où ce groupe représente 82% de la population entrante au niveau du doctorat, mais aussi de l'EPFL (70%) et de l'Université de Saint-Gall (65%). L'Université de Genève (60%), l'EPFZ et l'Université de Neuchâtel affichent également des valeurs supérieures à la moyenne. On relève une situation similaire au niveau du master. L'«Università della Svizzera italiana» arrive là encore en tête (65%), suivie de l'Université de Genève (36%) et de l'EPFL (31%), pour une moyenne nationale ne dépassant pas 25%.

Ces différences s'expliquent en partie par le fait que certaines hautes écoles sont proches de la frontière et qu'elles attirent par conséquent des étudiants et étudiantes en provenance des régions étrangères limitrophes.

La mobilité internationale de la Suisse résulte pour l'essentiel de la présence d'étudiants et étudiantes européens. En 2007/2008, plus de deux tiers de la population entrante de nationalité étrangère scolarisées à l'étranger provenait de l'Union européenne (EU-27). Parmi celle-ci, 81% venaient d'Italie, de France ou d'Allemagne. 9% étaient originaires des autres pays d'Europe, 10% d'Asie, 7% d'Afrique, 4% d'Amérique du Sud et 3% d'Amérique du Nord.

Parmi la population entrante de nationalité étrangère, celles et ceux ayant accompli leur scolarité en Océanie, en Asie et Autriche ou en Allemagne sont proportionnellement plus nombreux au niveau doctorat. Une part relativement importante des étudiants et étudiantes provenant des continents américain et africain entre au niveau master.

Du point de vue de l'égalité des chances entre hommes et femmes, on peut se demander si la part des étudiantes scolarisées à l'étranger dans les différents cursus et domaines d'études diffère de celle des Suissesses.

De manière générale, on relève chez celles et ceux de nationalité étrangère et ayant accompli leur scolarité à l'étranger les mêmes tendances que pour les Suisses et les Suissesses et les étudiants et étudiantes étrangers ayant accompli leur scolarité en Suisse. La part des étudiantes scolarisées en Suisse est plus élevée dans les Sciences humaines, dans les Sciences sociales et en Médecine que dans les Sciences techniques, dans les Sciences exactes et naturelles et dans les Sciences économiques. Toutefois, si l'on compare les pourcentages de femmes dans ces deux groupes de domaines d'études, on constate dans les trois derniers domaines mentionnés une proportion de femmes nettement supérieure parmi les personnes scolarisées à l'étranger que parmi les Suisses et Suissesses et les étudiants et étudiantes étrangers ayant accompli leur scolarité en Suisse.

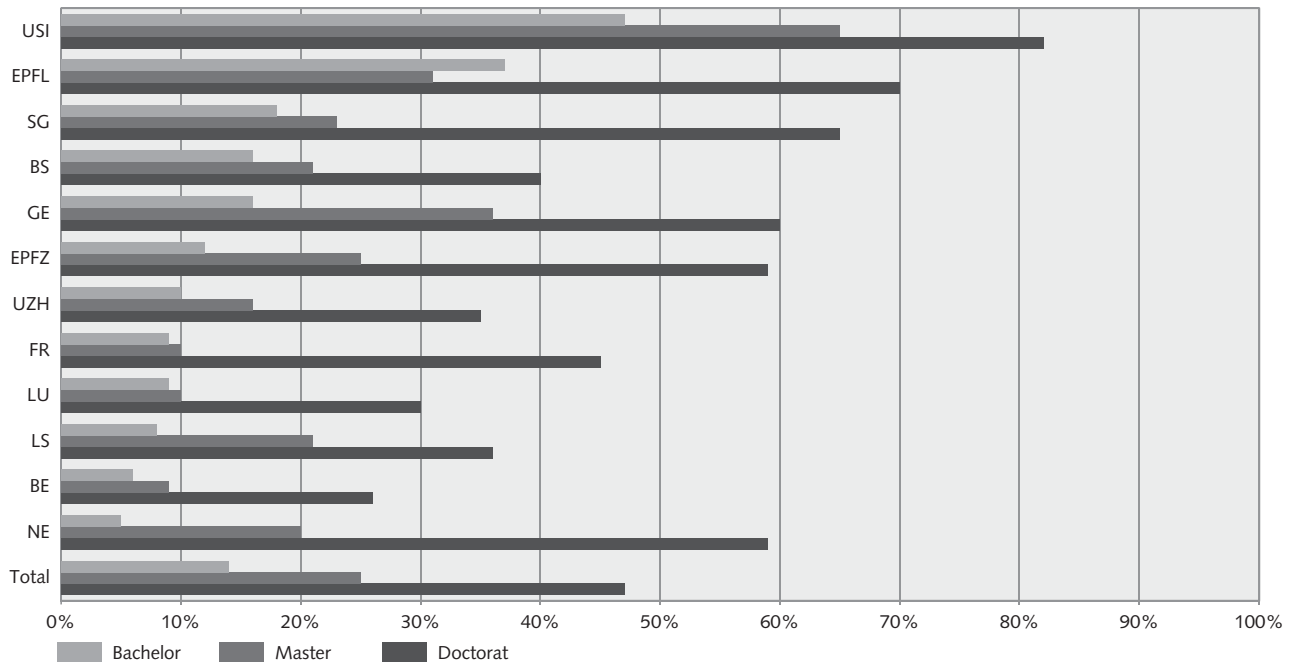
La part des femmes qui commencent des études de doctorat s'élève ainsi, chez les personnes scolarisées à l'étranger, à 20% dans les Génies mécanique et électrique (contre 15% chez les Suisses et Suissesses et les étudiants et étudiantes scolarisés en Suisse), à 26% (15%) dans les Sciences exactes et même à 53% (44%) dans les Sciences naturelles. La situation est à peu près la même au niveau master. Là aussi, la part des femmes dans les Sciences exactes et naturelles et dans les Sciences techniques est plus élevée dans le premier groupe que dans le second (différence de 5 à 11 points).

Ainsi, le fait que les étudiantes scolarisées à l'étranger décident de se rendre en Suisse pour poursuivre leur formation en Sciences naturelles ou en Sciences techniques contribue à renforcer la part des femmes dans ces domaines.

¹² OCDE, Regards sur l'éducation. Indicateurs de l'OCDE, Paris 2008.

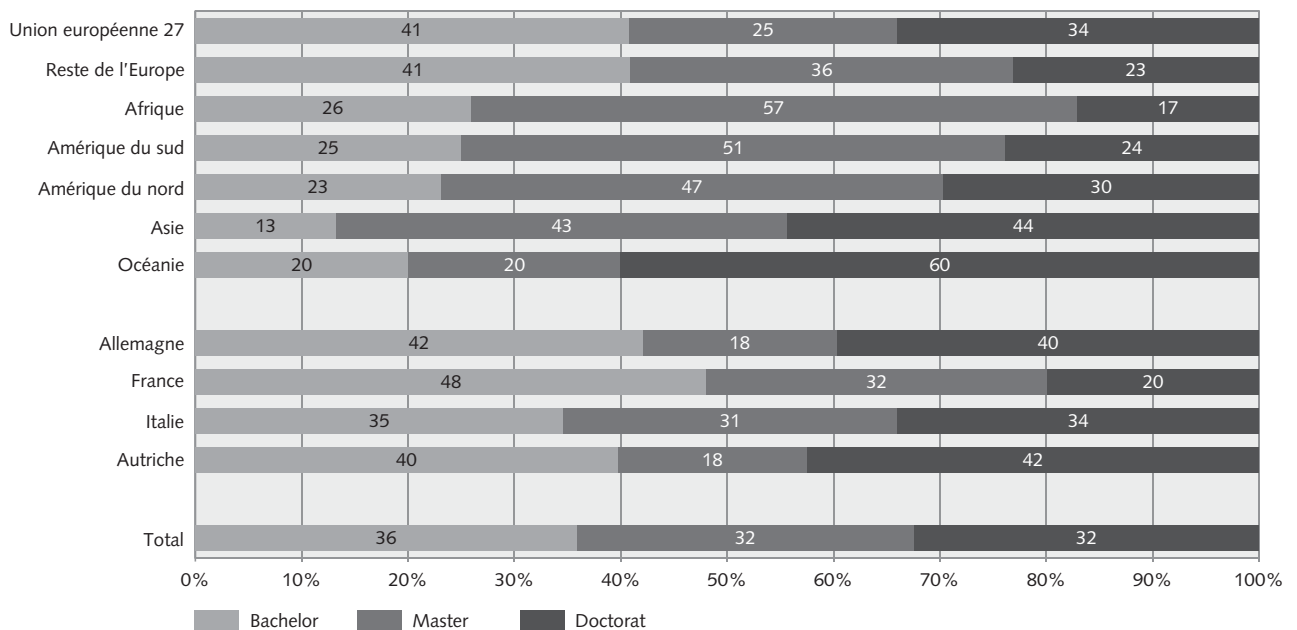
9 Etudiants et étudiantes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger

Part de la population étrangère entrante domiciliée à l'étranger avant le début des études dans les différentes HEU selon le niveau d'étude, en 2007



Remarque: Les pourcentages se réfèrent à la totalité des entrants dans les différents niveaux d'études des hautes écoles.

Population étrangère entrante domiciliée à l'étranger avant le début des études dans les HEU selon le niveau d'études et la région d'origine, en 2007



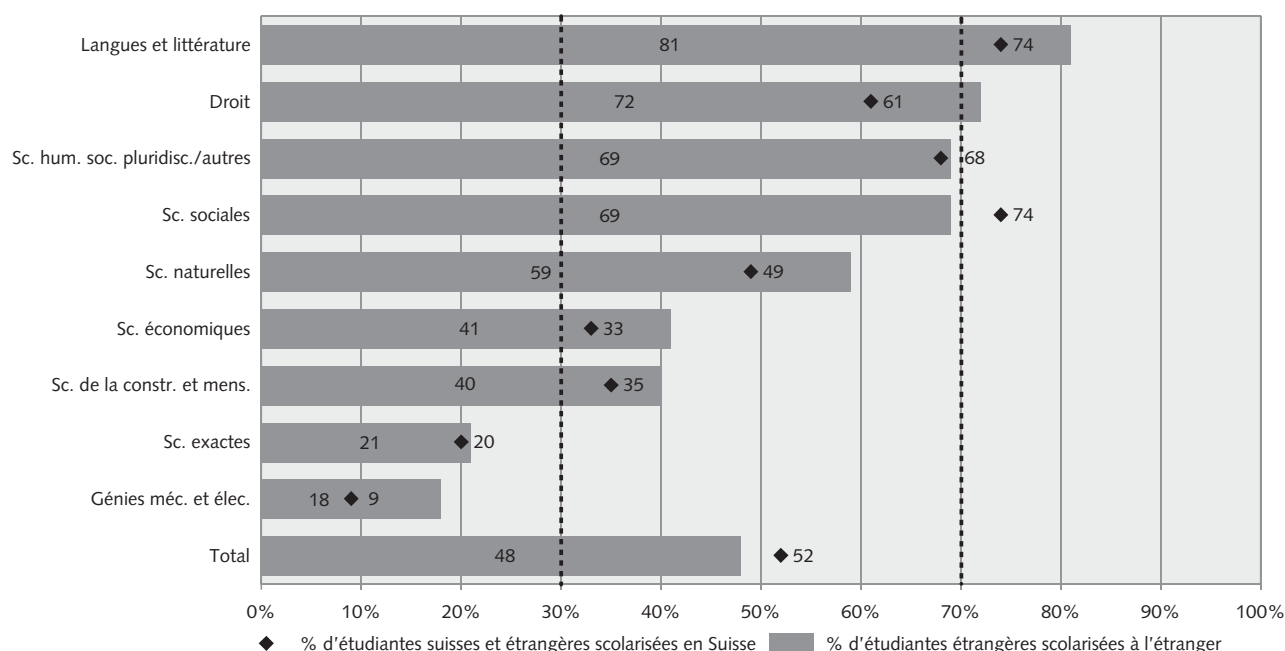
Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 dans l'un des deux groupes ne sont pas présentés. Il en est de même pour la différenciation entre les hommes et les femmes où l'on exige au moins 50 observations.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

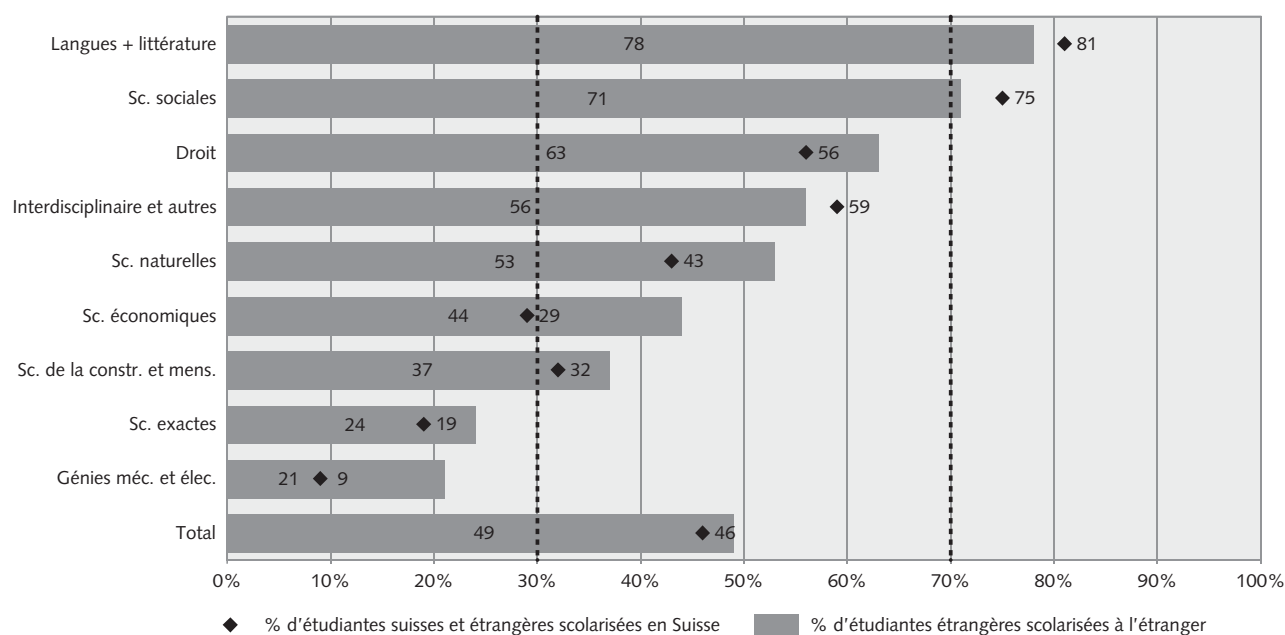
9 Etudiants et étudiantes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger

Bachelor (population entrante): Part de femmes parmi la population suisse et étrangère scolarisée en Suisse et parmi la population étrangère scolarisée à l'étranger selon le domaine d'études, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 dans l'un des deux groupe ne sont pas présentés. Il en est de même pour la différenciation entre les hommes et les femmes où l'on exige au moins 50 observations.

Master (population entrante): Part de femmes parmi la population suisse et étrangère scolarisée en Suisse et parmi la population étrangère scolarisée à l'étranger selon le domaine d'études, en 2007



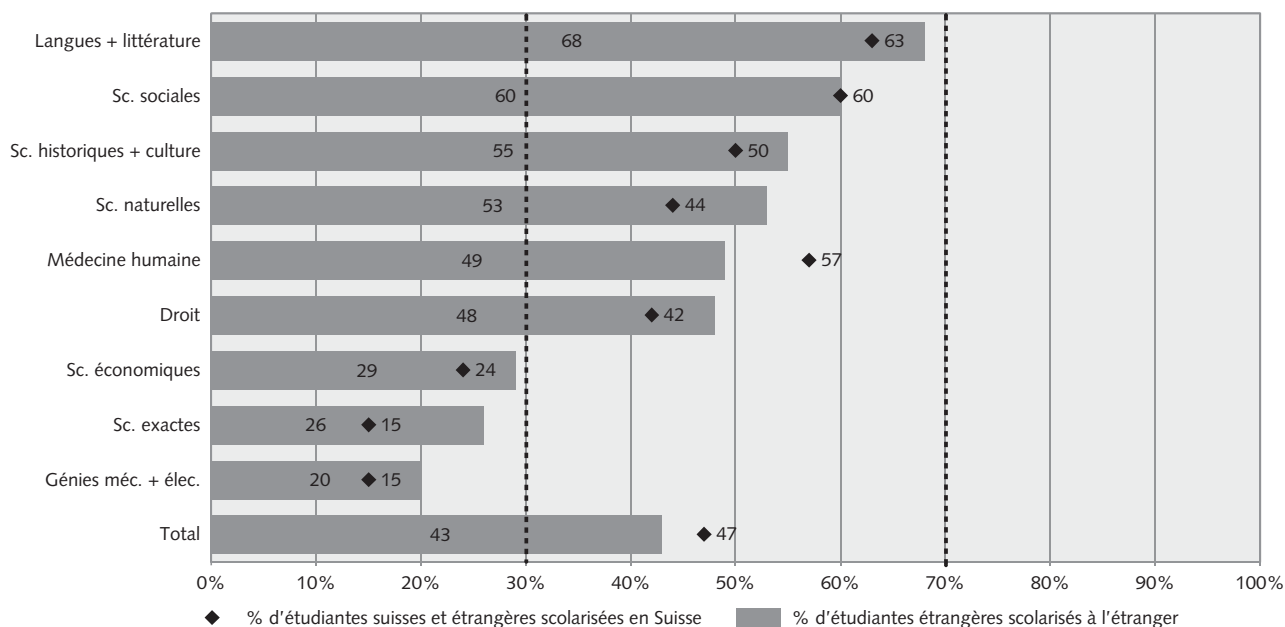
Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 dans l'un des deux groupe ne sont pas présentés. Il en est de même pour la différenciation entre les hommes et les femmes où l'on exige au moins 50 observations.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

9 Etudiants et étudiantes de nationalité étrangère ayant accompli leur scolarité à l'étranger

Doctorat (population entrante): Part de femmes parmi la population suisse et étrangère scolarisée en Suisse et parmi la population étrangère scolarisée à l'étranger selon le domaine d'études, en 2007



Remarques: Les domaines d'études avec un nombre d'observations inférieur à 50 dans l'un des deux groupes ne sont pas présentés. Il en est de même pour la différenciation entre les hommes et les femmes où l'on exige au moins 50 observations.

Source: SIUS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Population étrangère entrante scolarisée à l'étranger avant le début des études selon le cursus et le domaine d'études, en 2007

	Bachelor		Master		Doctorat	
	%*	N	%*	N	%*	N
Théologie	19,5	25	28,6	18	61,0	47
Langues + littérature	11,6	89	32,4	105	41,1	85
Sciences historiques + culture	6,9	46	11,7	33	31,8	75
Sciences sociales	10,5	283	28,6	343	39,5	154
Sc. humaines + soc. pluridisc./autres	7,6	55	12,5	12	40,0	8
Sciences économiques	19,1	544	32,1	459	64,9	190
Droit	6,2	123	7,9	93	26,3	79
Sciences exactes	23,1	202	30,0	186	57,0	211
Sciences naturelles	10,5	156	18,5	173	61,7	497
Sc. exactes + naturelles pluridisc./autres	12,8	32	14,1	24	59,7	71
Médecine humaine	2,9	24	-	-	18,0	98
Médecine dentaire	1,8	2	-	-	12,0	16
Médecine vétérinaire	3,5	2	-	-	37,1	43
Pharmacie	13,9	32	15,3	15	46,3	19
Médecine + pharm. pluridisc./autres	60,0	9	13,0	7	58,3	28
Sc. de la construction + mensuration	32,0	297	27,0	99	53,9	55
Génies mécanique + électrique	25,9	217	38,1	257	69,5	251
Agriculture + sylviculture	3,1	2	21,4	9	54,8	23
Sc. techniques pluridisc./autres	21,1	4	28,6	4	62,5	10
Interdisciplinaire + autres	7,8	39	29,4	93	63,2	12
Total	13,6	2183	24,5	1930	46,5	1972

Source: SIUS

*Pourcentage de la population étrangère scolarisée à l'étranger avant le début des études à ce niveau d'études

Annexe

Population étudiante au niveau d'études bachelor, master et doctorat dans les hautes écoles universitaires suisses, en 2007/08

	Université de Bâle			Université de Berne			Université de Fribourg		
	B	M	D	B	M	D	B	M	D
Théologie	62	3	43	139	13	34	62	12	147
Langues + littérature	198	7	135	605	30	91	321	78	86
Sciences historiques + culture	167	28	265	803	59	166	539	112	180
Sciences sociales	680	198	160	974	77	106	1684	231	135
Sc. humaines + soc. pluridisc./autres	779	11	4	0	0	0	136	17	0
Sciences économiques	579	259	103	1157	290	84	641	344	104
Droit	731	26	125	1014	517	154	1015	433	221
Sciences exactes	167	53	100	279	34	132	130	69	76
Sciences naturelles	554	256	568	764	78	303	413	71	128
Sc. exactes + naturelles pluridisc./autres	108	34	0	0	0	0	47	0	15
Médecine humaine	270	0	386	145	0	373	0	0	0
Médecine dentaire	85	0	81	38	0	81	0	0	0
Médecine vétérinaire	0	0	0	68	0	103	0	0	0
Pharmacie	296	61	63	0	0	1	29	0	0
Médecine + pharm. pluridisc./autres	29	59	54	0	58	94	0	0	0
Sc. de la construction + mensuration	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Génies mécanique + électrique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture + sylviculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sc. techniques pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interdisciplinaire + autres	705	150	4	378	0	0	40	0	0
Total	5410	1145	2091	6364	1156	1722	5057	1367	1092

	Université de Genève			Université de Lausanne			Université de Lucerne		
	B	M	D	B	M	D	B	M	D
Théologie	57	9	21	36	17	31	95	31	46
Langues + littérature	612	283	179	286	20	158	0	0	0
Sciences historiques + culture	162	85	103	124	13	169	171	22	18
Sciences sociales	1861	773	517	1155	259	203	326	48	20
Sc. humaines + soc. pluridisc./autres	513	16	0	740	62	1	0	0	0
Sciences économiques	759	263	79	1139	386	140	0	0	0
Droit	870	285	142	881	321	207	788	293	89
Sciences exactes	197	98	112	0	0	1	0	0	0
Sciences naturelles	348	189	306	592	263	432	0	0	0
Sc. exactes + naturelles pluridisc./autres	0	25	54	0	0	0	0	0	0
Médecine humaine	463	0	188	735	0	217	0	0	0
Médecine dentaire	25	0	46	14	0	0	0	0	0
Médecine vétérinaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pharmacie	173	96	62	35	0	0	0	0	0
Médecine + pharm. pluridisc./autres	0	0	8	0	0	0	0	0	0
Sc. de la construction + mensuration	0	0	40	0	0	0	0	0	0
Génies mécanique + électrique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture + sylviculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sc. techniques pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interdisciplinaire + autres	97	330	64	229	0	10	0	0	0
Total	6137	2452	1921	5966	1341	1569	1380	394	173

	Université de Neuchâtel			Université de Saint-Gall			Université de Zurich		
	B	M	D	B	M	D	B	M	D
Théologie	0	8	13	0	0	0	58	2	59
Langues + littérature	94	36	51	0	0	0	639	0	291
Sciences historiques + culture	60	34	81	0	0	0	602	19	405
Sciences sociales	257	72	58	250	148	45	1627	0	436
Sc. humaines + soc. pluridisc./autres	403	0	0	0	0	0	54	0	0
Sciences économiques	200	97	29	2310	1170	657	1600	49	319
Droit	359	119	66	293	198	100	1127	0	502
Sciences exactes	84	34	48	0	0	0	233	48	120
Sciences naturelles	194	147	160	0	0	0	1170	287	707
Sc. exactes + naturelles pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecine humaine	0	0	0	0	0	0	221	0	513
Médecine dentaire	0	0	0	0	0	0	68	0	95
Médecine vétérinaire	0	0	0	0	0	0	0	0	216
Pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecine + pharm. pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sc. de la construction + mensuration	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Génies mécanique + électrique	27	28	55	0	0	0	0	0	0
Agriculture + sylviculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sc. techniques pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interdisciplinaire + autres	7	0	0	0	0	0	0	11	27
Total	1685	575	561	2853	1516	802	7399	416	3690

	Università della Svizzera italiana			EPF de Lausanne			EPF de Zurich		
	B	M	D	B	M	D	B	M	D
Théologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Langues + littérature	0	10	0	0	0	0	0	0	0
Sciences historiques + culture	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences sociales	331	326	56	0	0	0	0	23	0
Sc. humaines + soc. pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	0	0	46
Sciences économiques	299	307	71	0	0	0	0	0	0
Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences exactes	51	60	42	661	339	402	1099	351	480
Sciences naturelles	0	0	0	217	76	113	754	340	711
Sc. exactes + naturelles pluridisc./autres	0	0	0	281	100	163	377	149	251
Médecine humaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecine dentaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecine vétérinaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pharmacie	0	0	0	0	0	0	260	68	74
Médecine + pharm. pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sc. de la construction + mensuration	351	11	0	1000	378	210	1398	248	271
Génies mécanique + électrique	0	0	0	932	628	579	1569	865	833
Agriculture + sylviculture	0	0	0	0	0	0	299	62	166
Sc. techniques pluridisc./autres	0	0	0	0	0	0	45	22	54
Interdisciplinaire + autres	0	0	0	0	0	0	435	143	9
Total	1032	714	169	3091	1521	1467	6236	2271	2895

Source: SIUS

Définitions

Domaines d'études et groupes de domaines d'études

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et instituts, le SIUS utilise à peu près 90 branches d'études qui sont regroupées en vingt domaines d'études, resp. sept groupes de domaines d'études (italique), comparables au niveau suisse.

1 Sciences humaines et sociales

- 1.1 Théologie
- 1.2 Langues et littérature
- 1.3 Sciences historiques et culture
- 1.4 Sciences sociales
- 1.5 Sc. humaines et sociales pluridisciplinaires et autres

2 Sciences économiques

3 Droit

4 Sciences exactes et naturelles

- 4.1 Sciences exactes
- 4.2 Sciences naturelles
- 4.3 Sc. exactes et naturelles pluridisciplinaires et autres

5 Médecine et pharmacie

- 5.1 Médecine humaine
- 5.2 Médecine dentaire
- 5.3 Médecine vétérinaire
- 5.4 Pharmacie
- 5.5 Médecine et pharmacie pluridisciplinaires et autres

6 Sciences techniques

- 6.1 Sciences de la construction et mensuration
- 6.2 Génies mécanique et électrique
- 6.3 Agriculture et sylviculture
- 6.4 Sciences techniques pluridisciplinaires et autres

7 Interdisciplinaire et autre

Niveau d'études

Les différents niveaux d'études sont présentés dans cette publication de la façon suivante:

- Niveau licence/diplôme: études vers la licence/diplôme ou un titre non académique. Selon les «Directives de Bologne» de la Conférence universitaire suisse (CUS), les filières d'études de licence/diplôme seront remplacées par des filières d'études échelonnées de bachelor et de master. L'application des nouvelles structures pour l'ensemble des filières d'études devra être achevée au plus tard à la fin 2010.
- Niveau de bachelor: études vers un diplôme de bachelor. Selon les directives de la CUS, les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).
- Niveau de master: études vers un diplôme de master (sans les études de master dans le domaine de la formation continue universitaire). Les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits selon les directives de la CUS. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.
- Niveau doctorat: études vers le doctorat.

Hautes écoles universitaires

Les institutions mentionnées ci-dessous sont considérées comme hautes écoles universitaires (HEU) dans le cadre du SIUS.

BS	Université de Bâle
BE	Université de Berne
FR	Université de Fribourg
GE	Université de Genève
LS	Université de Lausanne

LU	Université de Lucerne
NE	Université de Neuchâtel
SG	Université de Saint-Gall
UZH	Université de Zurich
USI	Università della Svizzera italiana
EPFL	EPF de Lausanne
ETHZ	EPF de Zurich
AUTRES IU	Autres institutions universitaires:

Formation universitaire à distance Suisse, Brigue.

Etudiants

Est considérée comme étudiant toute personne immatriculée dans une haute école suisse (haute école universitaire, haute école spécialisée et hautes écoles pédagogiques) au semestre d'automne de l'année universitaire considérée. Les statistiques des hautes écoles universitaires ne considèrent que les étudiants immatriculés dans ces dernières. Les doubles immatriculations – une personne immatriculée dans deux hautes écoles différentes – sont éliminées selon des critères précis. Les statistiques publiées par les hautes écoles elles-mêmes peuvent donc différencier de celles du SIUS. Les personnes qui étudient dans une haute école sans y être immatriculées ne font pas l'objet des relevés.

Entrants

Par entrant on entend toute personne qui s'immatricule pour la première fois à un semestre d'automne donné à un niveau d'études défini (bachelor, master, diplôme/licence, doctorat, formation continue universitaire, études universitaires approfondies ou spécialisées) d'un type de haute école donné (haute école universitaire, haute école spécialisée et haute école pédagogique). Une personne peut être comptée plusieurs fois comme entrant à des niveaux d'études et dans des types de haute école différents au cours de sa formation.

Les étudiants qui passent de l'ancien système de licence et de diplôme au nouveau système de cursus de bachelor ne sont pas considérés comme entrants pour ne pas gonfler artificiellement les effectifs.

Personnes étrangères

Les personnes étrangères sont définies d'après leur nationalité. Selon le SIUS sont aussi incluses dans ce groupe les personnes étrangères en possession d'un permis d'établissement.

Etrangers scolarisés en Suisse

Personnes de nationalité étrangère domiciliées en Suisse au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

Etrangers scolarisés à l'étranger

Personnes de nationalité étrangère domiciliées à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

Examens

L'unité statistique des examens SIUS est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs. Le numéro matricule permet de lier les informations relatives à l'examen de fin d'études et celles concernant la personne l'ayant passé.

Provenance des données

SIUS

L'introduction du Système d'information universitaire suisse (SIUS) a eu lieu dans les années 70. Cette institution dans laquelle collaborent des personnes représentant les hautes écoles, les cantons universitaires et la Confédération a pour but d'établir des statistiques relatives aux hautes écoles pour l'ensemble de la Suisse. L'organe de réalisation est la division éducation et science de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Enquête auprès des nouveaux diplômés¹³

Les données sont issues de l'enquête 2007 auprès des nouveaux diplômés. Tous les diplômé-e-s des hautes écoles universitaires ou spécialisées, qui ont achevé avec succès leurs études en 2006, sont interrogés à propos de leur situation professionnelle et leur situation durant leurs études. Les informations du SIUS (Système d'information universitaire suisse) ont pu être utilisées pour pondérer les données recueillies. Il est ainsi possible de disposer de données pertinentes et statistiquement fiables, même à un degré de précision élevé.

¹³ www.graduates-stat-admin.ch

Informations complémentaires

Système d'indicateurs des hautes écoles suisses

D'autres indicateurs et informations statistiques concernant la dimension «Genre» dans les hautes écoles universitaires et spécialisées sont disponibles sur le portail internet de l'OFS. Le système des indicateurs des hautes écoles comprend trois jeux d'une vingtaine d'indicateurs au niveau national ayant pour but de mettre à disposition des informations sur le système suisse des hautes écoles. Une série d'indicateurs décrit le système global des hautes écoles. Les deux autres jeux d'indicateurs détaillent les spécificités des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spécialisées. Les indicateurs comportent aussi des indications générales relatives au calcul et aux définitions.

Portail statistiques de l'OFS:

www.higher-education-indicators.bfs.admin.ch

Données de bases: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/data.html

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Institutions de formation (BILD-I)

- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Processus de formation (BILD-P)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Système de formation (BILD-S)

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

La Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) a demandé, dans le cadre du monitoring de la réforme, que l'on examine divers aspects de cette dernière. L'un de ces aspects porte sur les éventuels effets de la réforme de Bologne sur l'égalité entre hommes et femmes durant les études et pour l'accès au doctorat et au monde du travail.

La présente publication apporte une contribution quantitative à l'observation des transformations entraînées par la réforme et leurs impacts sur l'égalité entre hommes et femmes. Ces informations doivent alimenter le débat sur la politique des hautes écoles.

N° de commande

1032-0800

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

7 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15471-7